

# ZOOM



**Entrevue** Un Fidéen à l'OTAN D3  
**Élections** Le signal de départ D4

RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

## Le cours tranquille de la justice

Le rythme de l'appareil judiciaire et l'ampleur de la preuve laissent entrevoir de longues procédures

■ Il y a trois mois, la bombe explosait à Québec. Depuis, les procédures judiciaires se sont enclenchées dans le sillage de l'Opération Scorpion menée par la sûreté municipale de Québec. Et trois mois, au rythme du système judiciaire, c'est bien peu.

**S**auf une exception, tous les présumés proxénètes et présumés clients du réseau de prostitution juvénile en sont à franchir le cap de l'enquête préliminaire. C'est du moins la situation de la vingtaine d'hommes arrêtés en décembre car il ne s'agissait que d'une première vague d'arrestations. Une autre reste à venir.

Cette seconde vague, cependant, il faudra encore l'attendre durant quelques semaines et, contrairement à plusieurs rumeurs qui ont circulé au cours des dernières semaines, elle n'aura rien de bien renversant ni de bien explosif. Moins que la première en tout cas. Bien sûr, des noms connus apparaîtront aux côtés de ceux de Robert Gillet, Jacques Racine, Claude Mailloux, Yvan Cloutier et compagnie, mais tant en nombre qu'en notoriété, cette seconde vague n'aura rien de comparable à la première.



Richard Hénault

RHénault@lesoleil.com

Et ce n'est pas que les policiers de Québec n'ont pas travaillé. La preuve, les trois procureurs de la Couronne affectés au dossier Scorpion en sont encore à éplucher la montagne de documents et d'enregistrements vidéo et audio.

Il y en a tellement que le seul procureur désigné au début pour s'occuper du dossier, M<sup>e</sup> Marc-Denis Quintin, a vite été enseveli et qu'on a dû constituer une équipe de trois personnes en ajoutant deux procureurs du Bureau de la lutte au crime organisé du ministère de la Justice, M<sup>e</sup> Michel Green et M<sup>e</sup> Geneviève Lacroix, cette dernière jouissant déjà d'une réputation enviable à Québec, où elle a fait sa marque dans plusieurs causes d'envergure. Bien plus, cette équipe et sa preuve prenaient tellement de place qu'il a fallu les déménager du palais de justice de Québec au « 1200, de l'Église »,



La procureure de la Couronne Geneviève Lacroix fait face à une horde de journalistes à sa sortie de la cour. La preuve, dans la très médiatisée affaire de prostitution juvénile, a atteint un tel volume que le procureur initialement chargé du dossier, M<sup>e</sup> Marc-Denis Quintin, a dû s'adjoindre M<sup>e</sup> Lacroix et Michel Green pour l'aider.

comme on dit communément dans le milieu pour désigner le ministère. Le procureur-chef de la Couronne à Québec, M<sup>e</sup> Jean Lortie, jure ses grands dieux qu'il n'y a pas d'autre explication à l'ajout de deux procureurs du BLACO et au déménagement au ministère. « C'est pour des raisons pratiques parce qu'ici, ils auraient été à l'étroit, mais aussi par égard pour les présumées victimes, des adolescentes qui doivent aller rencontrer les procureurs, et nous voulons limiter le plus possible leurs déplacements au palais de justice. »

### DÉMÉNAGEMENT

C'est à M<sup>e</sup> Lacroix que revient actuellement la tâche de rencontrer et d'interroger chacune de la trentaine de jeunes filles qui auraient été victimes du réseau de prostitution juvénile. Par la suite, la procureure occupe-

ra en Cour dans tous les dossiers où ces jeunes plaignantes auront à témoigner. En fait, ce sera dans tous les dossiers car, que ce soit dans les dossiers des présumés proxénètes ou dans ceux des présumés clients, une ou plusieurs adolescentes aura à témoigner. Conformément à la répartition qu'on déterminera, M<sup>e</sup> Lacroix sera secondée de M<sup>e</sup> Quintin ou de M<sup>e</sup> Green. Comme on veut à tout prix minimiser aussi le nombre de fois où chacune des jeunes filles aura à témoigner, le ministère public n'en fait pas de cachette, il cherchera dans toute la mesure du possible à regrouper les enquêtes préliminaires et les procès de quelques accusés.

Le déménagement au ministère des procureurs chargés du dossier a une autre commodité puisque, désormais, ils relèvent de deux supérieurs. Tout ce qui concerne le groupe de pré-

sumés proxénètes appartenant au Wolf Pack relève en effet du Bureau de lutte au crime organisé, car ces dossiers méritent d'être étudiés entre autres sous cet angle. Tout le reste relève de M<sup>e</sup> Lortie et de ses adjoints, au palais de justice.

### Les enquêteurs continuent à acheminer de nouveaux éléments de preuve à la Couronne

Si six membres du Wolf Pack sont déjà dans le collimateur du système, il appert qu'en tout, les procureurs évaluent actuellement la preuve impliquant une quinzaine de membres de ce groupe. Il faut examiner l'implication de chacun, discerner ses liens

avec les autres et, le cas échéant, avec des clients du réseau.

Si certaines procédures ont déjà pris leur vitesse de croisière devant le tribunal, donc, les procureurs travaillent en parallèle à finir d'éplucher la preuve et à l'évaluer. Il faut aussi la compléter. Les enquêteurs continuent à en acheminer des éléments et on attend toujours la traduction de certaines conversations en créole et en libanais enregistrées grâce à l'écoute électronique ayant permis d'intercepter 27 000 conversations.

Depuis les arrestations du 17 décembre, 17 hommes qui seraient impliqués dans le réseau ont comparu au palais de justice. En ce qui concerne les présumés clients, la police n'en a appréhendé qu'un, les autres ayant pu demeurer en liberté. Deux d'entre eux

Voir JUSTICE en D 2 ►

## SOCIÉTÉ

### Shérif, fais-moi peur

Les campagnes de prévention de la toxicomanie réussissent-elles à rejoindre les adolescents ?

■ « La plupart du temps, les (ados) prennent de la drogue pour défier l'autorité. Tout bon jeune a, au moins une fois dans son adolescence, demandé à quelqu'un de lui sortir de la bière ou de lui acheter du pot parce qu'il ne voulait pas se faire pogner. Tout ce qui est interdit devient plus intéressant pour nous », constate Olivier, 16 ans. Allez donc, dans ces conditions, concevoir des campagnes efficaces de prévention de la toxicomanie.

**V**oilà qui explique peut-être, en partie, le paradoxe suivant : malgré tous les efforts investis pour les écarter des substances interdites, les 12-17 ans en font toujours largement usage — et dans une proportion qui est vraisemblablement en hausse depuis quelques années. Le message passe-t-il ? Les moyens mis en œuvre par le gouvernement sont-ils les bons ?

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec révélait récemment que l'alcool et la drogue font partie de la vie d'une part significative d'adolescents. La boisson arrive, sans surprise, en tête des substances psychoactives ingérées : 71 % des élèves de secondaire interrogés en avaient consommé dans les 12 mois précédant l'étude, menée à l'automne 2000.

Cette proportion s'élevait à 41 % pour le cannabis et 16 % pour les hallucinogènes (PCP, acide, ecstasy, etc.). La consommation s'élevait comme on s'en doute avec l'âge, 24,6 % des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire ont affirmé faire un usage occasionnel (une fois ou moins par mois) de cannabis et 21,7 % ont dit en consommer une fois ou plus par semaine. Si l'on ajoute les 6,6 % d'utilisateurs quotidiens et les 7,5 % qui se sont emplies les poumons « juste pour voir », on arrive à la rondelette proportion de 60,6 % d'élèves de 5<sup>e</sup> secondaire qui ont déjà tâché de l'herbe — et à 24,7 % dans le cas des hallucinogènes.



Jean-François Cliche

JFCliche@lesoleil.com

De nombreux consommateurs délaisseront toutefois les drogues à l'âge adulte, nuance l'étude, qui souligne également que seule une petite minorité de jeunes est attirée par les drogues dures et s'administre des psychotropes de façon assez régulière pour se causer des problèmes.

Ces chiffres sont donc moins inquiétants qu'il n'y paraît, à première vue. Mais les prévalences surprennent par leur force, et il se pourrait même qu'elles soient plus élevées qu'avant, note l'étude, puisque la consommation de drogues chez les adolescents nord-américains a augmenté au cours des 10 dernières années.

Ce ne sont pourtant pas les efforts de prévention qui ont manqué. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, assure une de ses porte-parole, Dominique Breton, ne lésine pas sur les moyens en ce domaine. Prévention et traitement de la toxicomanie mis ensemble, la facture annuelle s'élève à plus de 60 millions \$.

Guides et brochures à l'intention des ados, de leurs parents et des intervenants se multiplient. « Il y a des campagnes menées dans Internet, parce que nous savons que les jeunes fréquentent beaucoup le Web, des "commandos théâtre" et des roulottes de prévention qui se promènent dans les écoles », énumère entre autres M<sup>me</sup> Breton,

Voir PEUR en D 2 ►  
Sur le terrain... Page D 2

# Les campagnes électorales

## J'aime J'aime pas

Mesdames et messieurs, chers électeurs, la fièvre me gagne. Et le seul remède se trouve dans une urne... électorale. Ces prochaines semaines, je vivrai intensément, porté par le bungee des déclarations et la houle des sondages. Oui, j'aime les campagnes électorales.

Mon premier coup de foudre remonte au 14 novembre 1962, jour de scrutin portant sur le projet de nationalisation de l'électricité. Ce jour-là, des dizaines d'électeurs ont défilé dans la résidence familiale transformée en bureau de votation (c'était la coutume à l'époque). Puis, le soir venu, plusieurs, agglutinés devant la radio, écoutaient religieusement les résultats alors que d'autres « triomphaient » bruyamment dans mon village natal. Tout un choc pour un jeunot en mal de sensations fortes... Et d'un congé scolaire!

Depuis, chaque campagne, fédérale ou provinciale, me fait saliver, excite mes sens... Quelle musique que celle d'un orateur chevronné qui harangue les foules dans un langage coloré. Que d'espoirs nourris par ces promesses à « l'emporte-piastre » qui, souvent, viendront se briser sur les écueils du scrutin.

Faut l'avouer, les campagnes ont bien changé, du moins sur le terrain. Les grands rassemblements ont fait place à des assemblées de cuisine où les candidats, gavés de café, espèrent séduire les électeurs. Mais il y aura toujours votre



Henri Michaud  
Collaboration spéciale

quotidien favori pour rapporter les propos des politiciens dans une envoiante odeur d'encre fraîche. Difficile de résister à une stimulante poussée de fièvre lorsque les médias font état de bons coups, des bourdes ou des lapsus entendus ici et là.

Mais le nec plus ultra des campagnes modernes demeure les débats au cours desquels les candidats, dans un calme apparent, tentent de vous convaincre tout en taxant leurs adversaires d'incompétence. Je me surprends alors à imaginer les papillons qui garnissent, sans doute gé-

néusement, l'estomac de chacun. « Mesdames et messieurs, nous ferons plus, avec moins. »

Au restaurant, tendez l'oreille. Vous entendrez sans doute quelques partisans vanter les mérites d'un candidat ou d'un parti. Certains seront convaincus. D'autres « Jos Connaissant », en mal de tribune, sauront vous expliquer, en long (surtout) et en large, pourquoi Mario Landry, Jean Dumont ou Bernard Charest (sic) devrait diriger la province?

Le soir du scrutin, les dépités seront plus nombreux que les députés... Et il me faudra attendre de longs mois pour contracter une nouvelle fièvre... électorale.

C'est parti! Nous en avons pour un gros mois. Quatre semaines de mauvais cirque.

En temps normal, le discours des politiciens(ennes) me donne des démanagements dans les zones sensibles. En période électorale, il me rend carrément malade.

Trente-six ans, cinq mois et six jours de journalisme m'ont rendu parfaitement allergique aux campagnes électorales. Et cela concerne autant la politique fédérale, provinciale que municipale.

Il y a quelque 25 ans, j'avais pensé pouvoir m'en sauver pour toute ma vie profes-

sionnelle. J'avais annoncé à la Une du SOLEIL que le Nouveau Parti démocratique passait 6/6 dans les six comtés fédéraux de la région de Québec. Je citais le leader local du NPD, Raymond Laliberté, qui m'avait mis au défi. Je l'avais relevé, à ma courte honte, le défi suicidaire. La nouvelle avait

été reprise sur le fil PC.

Le lendemain, mes patrons m'offraient de passer au secteur « Arts et spectacles ». Mon rêve, à l'époque. Zéro de conduite. Mais quel soulagement!

Pourquoi faut-il que des gens si charmants et sincères, souvent, dans la vie privée, changent



Louis-Guy Lemieux  
LGLemieux@lesoleil.com

complètement de caractère quand ils se drapent dans leurs habits de politiciens(ennes) au Parlement, à l'Assemblée nationale ou à l'hôtel de ville. Cette métamorphose m'a toujours frappé et rendu mal à l'aise avec le monde de la politique.

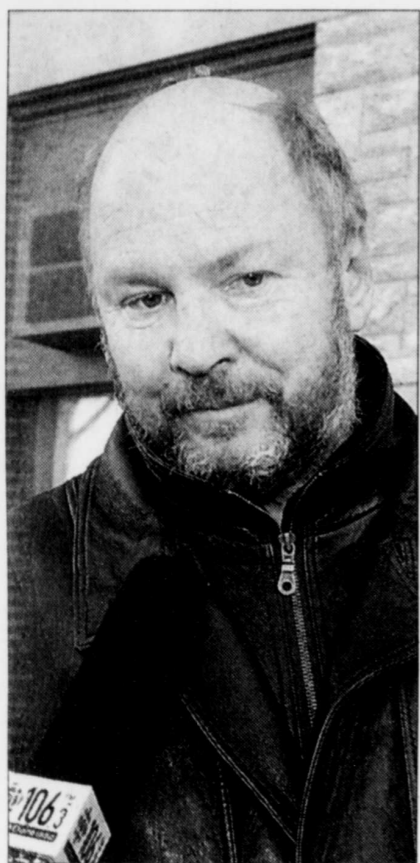
Pourquoi faut-il, pour avoir du succès en politique, développer, sous peine de vie ou de mort, une mentalité de tueur. De tueur et de menteur chronique.

Le dictionnaire *Robert historique de la langue française* nous apprend que le mot politique est apparu très tôt chez les Grecs classiques, mais que le mot « politicien » apparaît, pour la première fois, dans la langue de Beaumarchais, en 1779. Il a déjà un sens péjoratif. De là viennent les mots politicien et politicienne.

Récemment, le premier ministre Landry a parlé d'une façon spontanée, avec son cœur, sincèrement. Deux fois. Il a été obligé de s'excuser autant de fois. C'était l'affaire des petits oiseaux et des enfants qui entrent à l'école le ventre vide. C'était la phrase: « J'aime mieux parler au président de la Sun Life qu'à certains groupes de femmes. »

Moralité: en politique, aucune vérité n'est bonne à dire. C'est pour cela que j'ai hâte que cette campagne électorale soit enterrée, peu importe le résultat.

Seule consolation, il semble qu'il nous restera encore de la belle neige blanche plein notre cour.



La seconde vague d'arrestations promise par la police ne devrait pas compter de noms aussi célèbres que celui de Robert Gillet.

## JUSTICE

Suite de la D 1

Abdul Kharamandeh et Claude Mailoux, ont comparu personnellement, avant la date prévue pour leur comparution.

Les autres ont comparu le 12 février par l'entremise de leurs avocats puisqu'ils se sont prévalus de la nouvelle disposition du Code criminel leur permettant de ne se présenter que lors de la présentation d'une preuve testimoniale ou lorsqu'ils plaident coupable, s'ils décident de le faire. Ce groupe de huit présumés clients est composé de Salim Choueiri, Jacques Racine, Yvan Cloutier, Ioannis Balalas, Ahmad Cheriam, Charles Nourey, Anthony Torbey et Robert Gillet.

Quant à Georges Tannous, le 11<sup>e</sup> présumé client, il a été mis aux arrêts parce qu'il était déjà en attente de procès dans une autre cause du même type. Il a demandé d'être mis en liberté provisoire et, au terme de l'enquête sur cautionnement, celle-ci lui a été refusée.

En ce qui concerne les présumés proxénètes, quatre membres du Wolf Pack, Tchéchet Pierre-de-Bellefeuille, Nerva Lovinski, Jean Denizard-Fandal et Jean Pierrin, ont renoncé à une mise en liberté provisoire. Un autre membre du groupe, Jean-Max Doleine, s'est vu refuser toute mise en liberté provisoire au terme de son enquête sur cautionnement. Quant à André Pélessier, l'éminence grise du Wolf Pack aussi connu sous le nom de Monsieur Soleil, son enquête sur mise en liberté provisoire a débuté puis a été ajournée à lundi.

Enfin, Georges Radwanli, le présumé proxénète que la police a décrit comme la tête dirigeante de la « filière libanaise », s'est vu refuser une mise en liberté provisoire. Il a ensuite subi une enquête préliminaire dans deux de ses dossiers.

Il a été renvoyé à son procès, puis ses avocats ont de nouveau demandé une mise en liberté provisoire. Le résultat a été le même que la première fois. Il a fait appel en Cour supérieure, où le juge a refusé de réviser l'ordonnance de détention, mercredi.

## PEUR

Suite de la D 1

sans compter les campagnes de sensibilisation menées à la télé et les cours de formation personnelle et sociale, de biologie et de morale qui abordent la question.

Ces efforts sont-ils vraiment efficaces? Difficile à dire, puisque l'ISQ ne menait pas, avant 2000, d'enquête récurrente sur les habitudes de consommation des 12 à 17 ans et que l'on s'occupera « éventuellement », dit M<sup>me</sup> Breton, de voir le taux de rétention du message.

Sur le terrain, en tout cas, les principaux intéressés semblent assez peu impressionnés par les moyens qui sont déployés autour d'eux. Plusieurs estiment même, en fait, que les gouvernements y vont un peu mollo sur la propagande. « Il faudrait qu'il nous explique (ce que la drogue fait). Ils ne font pas peur à grand-monde avec ça (leurs pubs). Ils n'en mettent pas assez sur l'ampleur du problème. Faudrait qu'on ait peur de ça. Ça détruit des gens, ça détruit les neurones », juge Kevin, 17 ans.

Les pubs « ne changent rien. Elles ne montrent pas le vrai côté des choses. Elles devraient montrer ce qui arrive à ceux qui prennent de l'héroïne, par exemple », avancent quant à elles Marianne, 14 ans, et Audrey, 15 ans, pour qui des publicités-chocs, comme celles de la SAAQ sur l'alcool et la vitesse au volant, seraient plus efficaces.

Dans l'échantillon — sans valeur scientifique aucune — d'une vingtaine d'ados interrogés par LE SOLEIL, plusieurs sont également d'avis que les campagnes de prévention devraient insister sur les dommages de la drogue sur la santé. (Ce qui est déjà le cas, se défend toutefois M<sup>me</sup> Breton.)

À l'inverse, cependant, d'autres les trouvent nettement exagérées. « Il n'y en a pas beaucoup, de jeunes alcooliques ou des accros. Les adultes essaient trop de faire ça gros. Moi, par exemple, je bois, mais je fais mes devoirs, je suis gentille avec mes parents, je suis « une bonne petite fille », dit Alexandra, 17 ans.

« De toute façon, c'est un problème qui se transmet de génération en génération, dit pour sa part Martin (nom fictif), 16 ans. Les gens qui nous disent de ne pas fumer de drogue en ont fumé à la planche quand ils étaient jeunes. »

## EFFET PERVERS?

Se pourrait-il, en effet, que le gouvernement en fasse trop? Ou pire, qu'en bombardant les jeunes de publicité et d'information, ses campagnes aient un effet (pervers) semblable à celui de la pub et donnent une *exposition* indue aux substances illicites? « Je serais étonné que ce soit le cas », dit Jacques De Guise, professeur de communication publique à l'Université Laval et spécialiste du marketing social, bien que ce genre d'effet boomerang, admet-il, ait déjà été observé dans d'autres campagnes de prévention. Celles qui promouvaient l'utilisation des préservatifs en sont un bon exemple: « On s'est rendu compte, poursuit M. De Guise, qu'on faisait de la publicité non seulement pour l'usage du condom, mais aussi pour l'activité sexuelle », ce qui, du point de vue de la lutte aux MTS, pouvait être contre-productif.

« Mais dans le cas de la drogue, enchaîne-t-il, c'est beaucoup plus par la pression du milieu » que l'usage se répand. À l'Université de Montréal, Micheline Frenette, autre spécialiste du marketing social, abonde dans le même sens. S'il est « possible », dit-elle, que la masse d'information diffusée par le gouvernement contribue à normaliser l'usage de drogues dans l'esprit du public, elle rappelle qu'il y a tout de même « plusieurs autres éléments dans l'équation ». Et au bout du compte, les effets pervers de la prévention ne doivent pas être très importants.

« Les campagnes du gouvernement s'inscrivent dans une masse d'information, explique M<sup>me</sup> Frenette. Leur portée est donc limitée. Par exemple, le fait que l'on parle beaucoup, ces temps-ci, de la légalisation du cannabis peut (aussi) contribuer à sa banalisation. (...) Les fictions et la manière dont l'usage de la drogue y est présenté entrent également en ligne de compte. »

« Dans tout effort de persuasion, il y a de la place pour le libre arbitre, renchérit Jacques De Guise. Ce n'est jamais efficace à 100%. (...) Les ados ont ceci de particulier qu'ils commencent leur vie et veulent le faire par leurs propres moyens. Ils explorent certaines choses avec un sentiment d'invulnérabilité, en se disant que cela peut être nocif pour les autres, mais que cela ne sera pas le cas pour eux. On a beaucoup de difficulté à personnaliser la menace. »

Malgré tout, nos deux experts demeurent convaincus qu'il vaut la peine d'investir dans la prévention. Rien n'est parfait, après tout. « Et comme ces campagnes portent sur un très grand nombre de personnes, elles gardent un effet important, même si elles ne parviennent à toucher que 20% » de leur clientèle cible, fait remarquer M. De Guise.

« Même s'ils sont critiques du message, les jeunes accordent une crédibilité à Santé Québec ou Santé Canada, croit pour sa part M<sup>me</sup> Frenette. C'est un peu comme pour leurs parents: ils sont sensibles au fait qu'on s'occupe d'eux. »

« Et des fois, ça donne une petite impulsion aux parents ou aux amis pour faire quelque chose. »



« La notion de plaisir n'est pas la même chez les jeunes parce qu'ils n'ont pas encore vu les conséquences du plaisir, comme les adultes. C'est le moment présent qui compte », explique Paula Tremblay-Lopez, du CLSC des Hautes-Marées.

## La prévention n'est pas beaucoup plus facile sur le terrain

Alors que les campagnes de masse ont apparemment peu d'effet sur beaucoup de gens, les travailleurs sociaux, à l'autre bout de la chaîne d'intervention, s'efforcent quant à eux d'en avoir le plus possible sur de petits nombres. Question de méthode. Chacune a sans doute les défauts de ses qualités. Mais la comparaison des deux aide à comprendre les limites de l'action gouvernementale.

« Quand on fait des tournées dans les écoles, le jeune, je le vois une fois. (...) Il prend l'information et en fait ce qu'il veut, constate Isabelle Chabot, de la Maison des jeunes de Val-Bélair. (...) Ça ne donne pas grand-chose. Il n'y a pas de suivi. Plus la relation établie entre le jeune et l'intervenant est solide, meilleurs sont les résultats. Même chose pour les parents. » Et pour les campagnes antidrogues du gouvernement, serait-on tenté d'ajouter.

Bien qu'ils n'aient pas été appelés à commenter directement les méthodes de prévention du ministère de la Santé et des Services sociaux, la plupart des intervenants de première ligne interrogés par LE SOLEIL insistent sur une chose: s'ils veulent que leur travail donne des résultats, ils se doivent de gagner la confiance des ados qui paraissent devant eux.

« Ce n'est pas plus difficile que de travailler avec des adultes, mais c'est différent, opine Paula Tremblay-Lopez, du CLSC des Hautes-Marées. Cela veut dire établir une relation solide de façon instantanée avec le jeune. Il faut comprendre ce qu'il dit, parce qu'à cet âge, il y a beaucoup de façons de s'exprimer, d'être adulte. »

La solidité du lien est d'autant plus importante que l'intervention auprès des adolescents com-

porte des écueils particuliers. « La motivation première n'est pas la même. Souvent, l'adulte va demander de l'aide parce qu'il est conscient d'avoir un problème de consommation. Les ados, eux, viennent souvent parce que l'école ou leurs parents les obligent à le faire », souligne M<sup>me</sup> Tremblay-Lopez, qui insiste sur l'importance d'une « approche systémique », qui comprend aussi un travail avec la famille.

Les 12-17 ans, souligne Annie Godbout, de l'Adoberge, se démarquent aussi par leur manque de vécu. « Un adulte va mieux réagir à une perte ou à une épreuve (...) parce qu'il a) plus d'expérience, plus de recul. Chez les ados, tout

est triplé, tout est toujours plus gros. » « Ne demandez jamais à un ado pourquoi il prend de la drogue, renchérit M<sup>me</sup> Tremblay-Lopez. Il va vous répondre: "Parce que c'est l'un." La notion de plaisir n'est pas la même pour les jeunes parce qu'ils n'ont pas encore vu les conséquences du plaisir, comme les adultes. C'est le moment présent qui compte. »

Et la bande d'amis, évidemment. « Les jeunes sont plus influençables, donc ils ont plus besoin de modèles, dit Mario Vigneau, de la maison de jeunes La Marginaline. En tant qu'intervenants, on sert un peu de modèles. Ça implique de faire attention à ce qu'on dit, à ce qu'on fait. »

Mais même en y mettant tous les scrupules du monde, certains problèmes demeurent insolubles. « Si on lui dit (au jeune) qu'on consomme nous-mêmes, on vient de perdre de la crédibilité pour lui dire de ne pas en prendre. Mais si on lui dit qu'on n'en prend pas, on peut se faire répondre: "Qu'est-ce que tu connais là-dedans?" » J-F.C.

Une intervention sans suivi ne donne pas grand-chose

## L'arroseur arrosé

Dans la vie, il y a de ces propos qu'on aimerait n'avoir jamais tenus, du moins, pas devant un micro ou une caméra. Ça vous est sûrement déjà arrivé, et je ne parle pas de la fois où vous avez crié le mauvais prénom, au moment crucial d'un échange charnel, alors que vous filmiez vos ébats avec votre caméscope.

Je ne parle pas non plus de ces propos de politiciens, qui font scandale une journée pour retomber dans l'oubli le surlendemain. Comme une députée libérale qui traite les Américains de « bâtards ».

Ou encore un premier ministre qui avoue préférer la compagnie des patrons de la Sun Life à celle des groupes de femmes, à l'exception peut-être des Filles d'Isabelle.

Je parle plutôt de ces déclarations qui prennent une tout autre dimension, des années plus tard, lorsqu'on s'amuse à les analyser dans un autre contexte, par l'autre bout de la lorgnette. C'est fou comme les mots ne sonnent plus alors de la même façon.

Le cas que je vous rapporte aujourd'hui n'a rien à voir avec la campagne électorale, il nous en reste pour 30 jours, on aura bien le temps de s'écouter. Cet exemple renvoie plutôt à la « guéguerre » que se livrent, sur fond d'odeur de purin, trois gros egos du petit monde de la radio de Québec.

D'un côté, l'ex-animateur Robert Gillet, mis en accusation dans le désormais célèbre scandale de prostitution juvénile; de l'autre, André Arthur

et son fils spirituel et aboyeur, Jean-François Filion, de CHOI-FM.

\*\*\*\*\*

Cette semaine, nous apprenions que Gillet avait porté plainte au CRTC contre les deux autres. Dans sa requête, l'ex-morning man du FM 93 se dit victime d'un « véritable lynchage sur la place publique ». Il reproche à Arthur et Filion de s'acharner sur lui avec une « haine et une violence verbale hors du commun ». Alors qu'on entend rouler les tambours de la guerre en Irak, Gillet n'y va pas avec le dos de la main morte, comme dirait l'autre, allant jusqu'à parler d'une « opération meurtrière » à l'égard de sa réputation.

Comme tout citoyen s'estimant lésé par des propos injurieux tenus en ondes à son endroit, Robert Gillet a le droit de s'adresser au CRTC. Personne ne va le lui reprocher. Or, il y a une chose qu'il semble avoir oubliée ou dont il ne veut peut-être pas se souvenir: il a déjà lui-même cautionné ce genre de radio de fond de poubelle et défendu André Arthur d'en faire son pain et son beurre.

Gillet a peut-être la mémoire courte. Dans ce cas, je lui rappelle simplement cette entrevue qu'il a accordée à l'émission *La Culture dans tous ses états*, diffusée l'automne dernier à Télé-Québec. Le documentaire brossait un portrait fascinant de la radio au Québec. La radio d'hier et d'au-



Normand Provencher  
NProvencher@lesoleil.com

jourd'hui, celle qui se fait à Montréal, dans la capitale et en régions.

Le phénomène des grandes gueules, style André Arthur, Gilles Proulx et Louis Champagne, avait été abordé. Invité à donner son opinion sur le style controversé de ces animateurs, Robert Gillet avait émis un commentaire qui n'a rien aujourd'hui pour l'aider dans sa croisade devant le CRTC. Je vous la livre *in extenso*, vous allez voir, c'est absolument fascinant et riche d'enseignements sur la nature humaine. (Les majuscules sont de moi, ce n'est pas Gillet qui hausse le ton...)

« Moi, je travaille dans la même station que André Arthur, ok? et Arthur fait des choses que je trouve abominables à la radio, des choses absolument effrayantes. Mais JE VAIS EXIGER QU'IL AIT LE DROIT DE LE FAIRE TANT QU'IL FERA DE LA RADIO. Et s'il y a des gens qui se sentent lésés, qu'ils le poursuivent, qu'ils se servent des tribunaux. » Fin de la citation.

\*\*\*\*\*

Je voudrais seulement comprendre, pas tout, juste un peu, c'est quand même pas trop demander.

Donc, il y a quelques années, lorsqu'il était le numéro un de la radio à Québec, Robert Gillet était prêt à se battre pour défendre la façon de travailler de son bouillant collègue du FM 93,

maintenant en exil dans Portneuf. Le bonhomme pouvait passer tout le monde dans le tordeur, traiter les gens de tous les noms, envoyer promener l'un et l'autre, Robert Gillet ne trouvait rien à redire. Mieux, il était prêt à monter aux barricades pour le défendre. « JE VAIS EXIGER QU'IL AIT LE DROIT DE LE FAIRE TANT QU'IL FERA DE LA RADIO. »

Décembre dernier, Gillet se retrouve dans un beau merdier. Arthur et Filion le ramassent d'aplomb, à tort ou à raison, j'avoue que je m'en fous comme de ma première paire de bobettes. Or, voilà que Gillet joue les vierges offensées et s'adresse au CRTC pour que cesse « le procès parallèle » dont il est l'objet en ondes depuis trois mois. Comme vire-capot, difficile de faire mieux.

Robert Gillet a seulement compris sur le tard une chose: lorsqu'on cautionne au nom de la liberté d'expression le genre de radio comme celle que font Arthur et Filion, il ne faut surtout pas s'offusquer lorsqu'on en est victime.

Autrement dit, si j'ai bien compris Gillet, c'était drôle et ça donnait un bon *show* lorsque c'était le voisin qui se faisait traîner dans la boue, ça l'est un peu moins lorsque c'est lui, c'est bien ça? Le plaisir de l'un, c'est de voir l'autre se casser le cou, comme dans la chanson de Félix?

On peut se demander où sont passés son sens de l'humour et sa douce ironie. Après tout, il l'a déjà dit, il se fait des choses abominables et effrayantes à la radio de Québec, mais c'est un droit inaliénable de pouvoir le faire, si j'ai bien compris. Et puis, si Gillet se sent lésé, il y a toujours les tribunaux...

## ENTREVUE

# L'homme aux 19 patrons

LOTAN traverse des moments difficiles, mais pas critiques, selon son porte-parole, Yves Brodeur, originaire de Sainte-Foy

■ L'actuel porte-parole de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Yves Brodeur, a grandi à Sainte-Foy, en plus d'étudier à l'Université Laval. Le voilà désormais aux premières loges d'une organisation divisée par la crise irakienne. Entretiens.

Il fut un temps où le rôle de porte-parole de l'OTAN pouvait presque s'apparenter à une sinécure. Devant l'ours soviétique, les membres de l'Organisation serraient les rangs et évitaient d'étaler leurs divisions au grand jour. La langue de bois atteignait des sommets de complexité et de raffinement. Arides, ternes et monocordes, les communiqués émis par l'Organisation apparaissaient aussi affriolants qu'un dimanche de pluie.

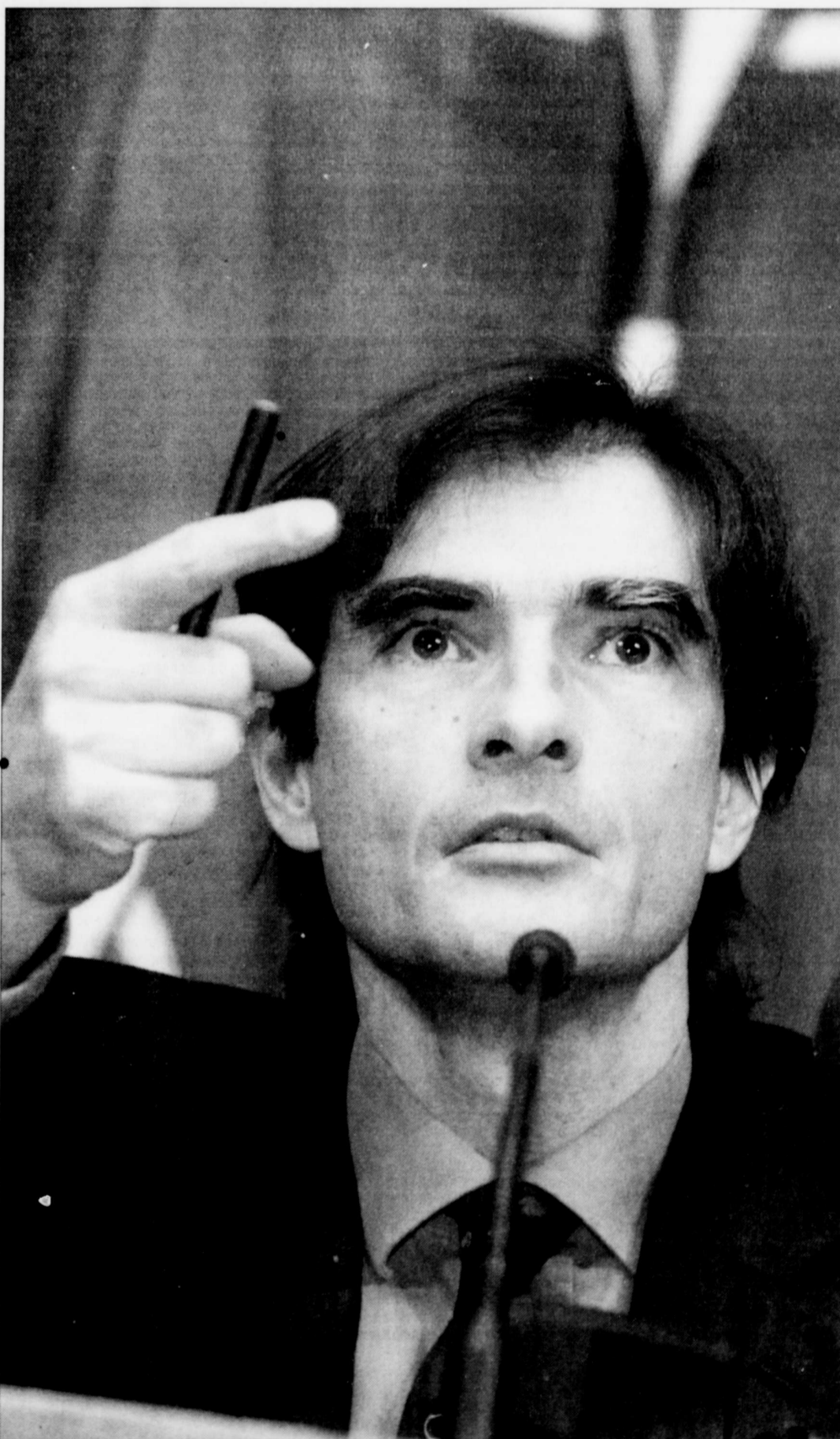
Yves Brodeur ne se permettrait jamais de dire en ces termes, mais les temps ont changé. L'éclatement de l'empire soviétique, l'intégration de plusieurs anciens pays de l'Est et l'intervention militaire au Kosovo ont radicalement modifié une organisation conçue durant la guerre froide. Récemment, les dissensions qui déchirent le Conseil de sécurité des Nations unies à propos de l'Irak se sont étendues aux couloirs feutrés de l'Organisation. « Est-ce la fin de l'OTAN? » ont demandé certains analystes.

Au cours des dernières semaines, à titre de porte-parole, Yves Brodeur s'est retrouvé plus souvent qu'autrement sous les feux de la rampe. Le 10 février, après le refus de la France, de l'Allemagne et de la Belgique d'endosser une série de mesures d'aide militaire à la Turquie, la crise interne ne pouvait plus échapper à personne. Trois pays membres rejetaient ouvertement ce qu'ils appelaient « l'entrée de l'OTAN dans une logique de guerre ». Du jamais-vu depuis le retrait de la France du commandement intégré, en 1966!

Au plus fort de la « crise turque », le 16 février, le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, a dur ment attaqué le grand patron de l'OTAN, le secrétaire général George Robertson. « Il a voulu mettre les pays qui s'étaient opposés à sa proposition au pied du mur, s'est indigné M. Michel. Et il a voulu forcer le passage, sans nous attendre. » Côté américain, la mauvaise humeur est devenue perceptible. Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a même suggéré que les États-Unis pourraient se passer de l'OTAN à l'avenir.

Sans minimiser ces tensions, Yves Brodeur estime que l'Organisation traverse des moments difficiles, mais pas critiques. « Il n'y avait pas de désaccord fondamental sur ce qu'il fallait faire, soutient-il. Les mesures proposées étaient défensives, j'insiste là-dessus. Là où il y avait un problème, c'est sur le moment. Des pays craignaient que cela soit interprété comme un appui à la guerre. » À ses yeux, la crise a d'abord démontré la complexité grandissante d'une alliance élargie à 19 membres.

« Avant, on avait un ennemi, un problème unique: le pacte de Varsovie, explique-t-il. Les choses étaient tranchées. C'était noir ou c'était blanc. Dorénavant, il y a beaucoup plus de positions différentes. Les discussions seront plus longues. Il y aura aussi plus de tractations de



Ironie du sort, Yves Brodeur, diplômé en architecture, a obtenu son premier poste diplomatique à l'étranger à l'ambassade du Canada en Turquie.

couloir. Il faudra apprendre à vivre avec cela, sans faire un drame à chaque fois.»

Il n'empêche. La recherche d'un compromis aura pris 11 jours. Onze longues journées au cours desquelles Yves Brodeur devait expliquer une situation embarrassante à une meute de journalistes impatientes. Pour la première fois, peut-être, on a pris toute la mesure du style désarmant de Monsieur le porte-parole. « Bonsoir. Et

merci d'avoir été aussi patients. J'espère que je ne vous décevrai pas », a-t-il déclaré à un groupe de journalistes un peu médusés, au terme d'une journée particulièrement éprouvante.

Ironie du sort, M. Brodeur a obtenu son premier poste diplomatique à l'étranger à l'ambassade du Canada en... Turquie, en 1983. Diplômé en architecture de l'Université Laval, il a fini par se tailler une réputation d'expert en relations

publiques au hasard d'affectations qui l'ont conduit à Paris, à Bruxelles, mais aussi à Québec, en 1987, pour la préparation du premier Sommet de la francophonie. « Dans la diplomatie, les relations publiques sont parfois perçues comme une chose à contre-courant. La diplomatie travaille dans la discrétion, pour ne pas dire dans le secret », admet-il.

D'ailleurs, à quoi bon le cacher? Les porte-parole et les experts en relations publiques n'ont pas meilleure réputation auprès des journalistes. On les soupçonne de cacher des choses, de trafiquer la réalité. Pour se soustraire à la méfiance et aux sarcasmes, Yves Brodeur prétend mettre cartes sur table avec eux. « D'abord, je ne mens jamais, assure-t-il. Ensuite, j'essaie d'expliquer jusqu'où je peux aller. (...) De plus, toutes les informations que je transmets doivent être vérifiables. »

« L'OTAN est d'abord voué à la sécurité et à la défense, continue-t-il. C'est clair, il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas divulguer. Soit que cela concerne des opérations militaires en cours, soit que cela touche des informations confidentielles. Par rapport à l'ONU, il y a beaucoup plus de choses qui se disent *off* [à micros fermés]. Mais les journalistes ne sont pas neutres, eux non plus, et c'est normal. Sinon, les journaux deviendraient bien trop ennuyeux. »

### QUESTION DE CRÉDIBILITÉ

Le porte-parole concède qu'il doit parfois insister un peu pour que certaines informations soient divulguées. « Le travail d'un porte-parole est basé sur sa crédibilité. À vouloir trop limiter sa marge de manœuvre, il perd sa crédibilité auprès des médias. Mais il faut faire la différence entre ce qui relève de l'OTAN et ce qui relève des pays membres. Parfois, même si j'ai la réponse, je ne peux la révéler. C'est au pays concerné à la faire. Pour caricaturer, disons que j'ai 19 patrons qui ont parfois des intérêts très divers. »

Selon Brodeur, la crise turque vient démentir le cliché voulant que l'OTAN soit un simple jouet des États-Unis. « On entend souvent dire que les Américains dominent l'OTAN, mais il ne faut pas oublier que c'est un pays comme la Belgique qui est parvenu à obtenir un compromis », rappelle-t-il. Il ajoute que la véritable nature de l'Organisation étonne encore bon nombre de pays, à commencer par la Russie.

« La Russie n'est pas membre et ne le sera peut-être jamais, explique-t-il. Mais nous avons développé une collaboration avec les Russes complètement impensable il y a quelques années. Ils percevaient d'abord l'OTAN comme une gigantesque machine de guerre à la solde des Américains. Alors ils tombent un peu des nues. Ici, tous les membres sont égaux. Pour eux, c'est assez nouveau comme concept. Au début, ils craignaient de se retrouver à 19 contre un. Or, même si cela arrive parfois, c'est rarement la Russie qui se retrouve seule. »

La collaboration avec les Russes donne parfois lieu à des scènes inusitées. Récemment, dans les bureaux de l'OTAN, le secrétaire général George Robertson a rencontré le chef d'état-major des forces russes, celui-là même qui avait le doigt sur le bouton nucléaire, au temps de l'Union soviétique. « En cas de guerre, ce monsieur avait la responsabilité d'anéantir le centre de contrôle de l'OTAN en Europe, raconte Brodeur. Et puis soudain, il se retrouvait en pleine discussion avec ses anciens ennemis jurés, à l'endroit même qu'il devait rayer de la carte. »

Le sourire aux lèvres, le secrétaire général se serait informé: « C'est bien vous qui deviez détruire l'OTAN? »



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

## ÉLECTIONS 2003

JOUR 3

# Les engagements électoraux... au signal de départ



Gilbert  
Leduc  
GLeduc@lesoleil.com

■ La campagne électorale 2003 s'amorce d'une façon peu coutumière. Avant même de commencer à arpenter le Québec dans tous les sens, les trois principaux partis politiques avaient dévoilé la majeure partie de leurs engagements électoraux.

Le Parti libéral du Québec a été le premier à ouvrir le bal, en septembre 2002, en présentant son plan d'action intitulé *Un gouvernement au service des Québécois: Ensemble, réinventons le Québec*.

Le 6 novembre dernier, le premier ministre Bernard Landry rendait public le *Plan d'action pour un Québec meilleur, Prospérité et qualité de vie Horizon 2005* présentant les orientations prioritaires d'un nouveau gouvernement péquiste. Il s'en suivit des dizaines annonces par les ministres sectoriels. La ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, Pauline Marois, a finalement mis la table, mardi dernier, en déposant à l'Assemblée nationale le budget 2003-2004 contenant une kyrielle de mesures à saveur électorale.

Finalement, après de longs mois durant lesquels les éléments de son programme ont fait l'objet d'interprétations de toutes sortes et de reculs, l'Action démocratique du Québec a fait connaître, le 27 février dernier, son plan d'action *Pour un gouvernement responsable*.

En ces premiers jours de campagne électorale, LE SOLEIL présente les engagements pris jusqu'à maintenant par les trois principaux partis.



Mario Dumont

## CADRE FINANCIER

□ Dégager une marge de manœuvre d'au moins 5 milliards \$ d'ici la fin du premier mandat en réduisant les dépenses. La moitié de cette marge de manœuvre sera affectée à des priorités immédiates: 2,2 milliards \$ à la famille et 400 millions \$ pour l'implantation de la réforme de la santé. L'autre moitié ira au remboursement de la dette. L'objectif sera de réduire la dette totale de plus de 10 milliards \$ d'ici cinq ans. Cette opération permettra de réaliser des économies de plus de 700 millions \$ par année au chapitre du service de la dette. Baisse d'impôt de 4,3 milliards \$ pour les particuliers et de 1,8 milliard \$ pour les sociétés sur une période de cinq ans.

## SANTÉ

□ Assurer une accessibilité réelle aux soins de santé à partir de trois grandes orientations: libérer le talent des travailleurs du milieu de la santé, décentraliser et améliorer la gestion du réseau et additionner la contribution du privé. Pour diminuer les listes d'attente, création de partenariats avec des cliniques privées et des coopératives de santé. Pour éliminer l'engorgement des salles d'urgence, mise sur pied, entre autres, d'un programme de formation permettant aux infirmières de traiter des problèmes simples.

## ÉDUCATION

□ Implanter de façon « graduelle et mesurée » à partir de 2004-2005 pour les élèves des écoles secondaires d'une région urbaine du Québec d'un système adapté de bons d'études à partir desquels les parents pourront obtenir des services éducatifs. Rendre les bulletins scolaires du primaire et du secondaire plus clairs pour les parents. Modifier les conventions collectives de manière à faire prévaloir les intérêts des enfants et des jeunes sur ceux du système. Dégel des frais de scolarité mais limité à l'augmentation du coût de la vie.

## FAMILLE

□ Bonifier la politique de congé parental du gouvernement fédéral pour la naissance ou l'adoption d'un enfant pour permettre aux travailleurs de récupérer 80 % de leur salaire, une mesure de 144 millions \$. Faire passer de 10 à 20 le nombre de jours de congés flottants prévu à la Loi sur les normes du travail — ce qui coûterait 128 millions \$ aux entreprises — pour permettre aux salariés de s'absenter de leur boulot pour remplir des obligations familiales. Maintien des garderies à 5 \$, mais aussi respect des autres choix faits par les parents. Ainsi, la subvention actuellement versée par l'État aux garderies sera plutôt remise aux parents sous forme de bons.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

□ Devancement du développement hydroélectrique à des fins d'exportation. Alléger la réglementation, déverrouiller la sous-traitance dans les secteurs public et privé et réduire l'intervention de l'État dans la vie des entreprises.

## AIDE SOCIALE ET PAUVRETÉ

□ Adopter des mesures pour encourager les prestataires de l'aide sociale à travailler et à résister à la tentation du travail au noir. Établissement d'un revenu minimum du citoyen. Inciter les municipalités, les hôpitaux, les centres d'accueil et d'hébergement et les commissions scolaires à faire appel aux prestataires de l'aide sociale pour effectuer du bénévolat.

## RÉGIONS

□ Signature d'ententes-cadres de développement avec les régions administratives. Réaliser, en 2003, un inventaire des responsabilités et des pouvoirs à déléguer aux régions dans plusieurs domaines (développement économique, environnement, éducation, services de garde, organisation de la santé et des services sociaux.) Négocier, en 2004, les premières ententes. Les régions pourraient commencer à assumer leurs nouvelles responsabilités en 2005. Permettre aux régions d'avoir accès à plusieurs sources de financement dont une partie du produit de la TVQ et des redevances liées aux ressources naturelles.

## FONCTION PUBLIQUE

□ Examiner systématiquement tous les services offerts par l'État pour déterminer s'il faut les maintenir, les abandonner ou les confier au secteur privé. Substituer le principe d'emploi garanti à vie par un principe de permanence comparable à ce que l'on trouve dans la grande entreprise. Modifier la Loi sur la fonction publique pour remplacer l'interdiction de licenciement pour cause de manque de travail par une obligation de verser une prime de séparation compatible avec les pratiques exemplaires dans le privé.

## AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

□ Simplifier la réglementation applicable au secteur agricole, accorder la priorité au financement des fermes de plus petite taille plutôt qu'à celles à caractère industriel et permettre à la relève agricole d'accéder à des capitaux pour faciliter le transfert des fermes d'une génération à l'autre. Confier au ministère de l'Environnement et à des experts du milieu universitaire le mandat de tracer de façon périodique le portrait réel de l'état de la forêt québécoise.

## ENVIRONNEMENT

□ Attaquer la problématique de l'environnement sur trois fronts: une meilleure gestion des matières résiduelles, l'assainissement de l'air — par un financement accru au transport en commun — et l'application de la Politique nationale de l'eau.



Jean Charest

□ Gel de cinq ans des dépenses de la fonction publique à l'exception de la santé et de l'éducation. La croissance annuelle des dépenses dans la santé serait de 5,1% et de 1,75% dans l'éducation. Ainsi, les dépenses dans la santé passeront de 17,4 milliards \$ à 23,6 milliards \$ — hausse de 35,7% — entre 2002-2003 et 2008-2009. Dans l'éducation, l'augmentation sera de 14,8% à la fin d'un premier mandat. Réduction de l'impôt des particuliers de 1 milliard \$ par année jusqu'en 2008-2009, soit une réduction totale de 5 milliards \$, ce qui fera en sorte que les contribuables paieront en moyenne 27% moins d'impôt au bout de cinq ans. Dégagement d'une marge de manœuvre de 2,1 milliards \$ en 2008-2009.

□ Investissement de 6,2 milliards \$ d'ici 2008-2009 notamment du côté des soins à domicile pour réduire l'attente sous toutes ses formes. Augmentation du nombre de chirurgies et le recours aux cliniques privées et spécialisées — sans que le patient n'ait un sou à verser — pour réduire les listes d'attente. Embauche d'au moins 1500 infirmières en cinq ans, hausse des admissions en médecine et en techniques infirmières (150 étudiants en médecine et 500 étudiants en sciences et techniques infirmières de plus dès la première année de la prise du pouvoir) et augmentation du recrutement de médecins à l'étranger. Abolition des régies régionales et leur remplacement par des tables régionales « souples » regroupant des décideurs locaux.

□ Augmenter de 23,5 à 25 du nombre d'heures d'enseignement au primaire — une mesure estimée à 100 millions \$ — et introduire de l'enseignement de l'anglais dès la première année. Accroissement de 20% de l'effectif de soutien aux élèves du primaire et du secondaire pour prévenir le décrochage scolaire et pour offrir de l'aide aux devoirs. Pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et encourager les étudiants inscrits en formation professionnelle et technique à ne pas s'éterniser à l'école, versement d'une prime à la réussite de 1000 \$ à ceux et celles qui auront complété leur formation dans les délais requis. Création d'un « bulletin » des écoles. Augmentation des budgets des universités tout en maintenant le gel des frais de scolarité.

□ Maintien du système des garderies à 5 \$ et adoption d'un échancier de développement de nouvelles places. En attendant le développement de ces nouvelles places, un appel sera lancé aux garderies privées. Les garderies en milieu familial seront également mises dans le coup. Révision de la fiscalité des familles qui hébergent des parents âgés en partie d'autonomie ou qui s'occupent à temps plein d'un enfant malade afin de reconnaître la valeur sociale de l'aide aux membres de la famille.

□ Rendre la fiscalité des entreprises plus simple en faisant le ménage dans les subventions, les programmes d'aide et les crédits d'impôt. Mise en œuvre d'une opération d'allègement de la réglementation économique et fiscale et révision globale des lois du travail. Assouplissement de l'article 45 du Code du travail de façon à faciliter le recours à la sous-traitance.

□ Réviser les programmes de soutien aux gens à faible revenu et intégrer les différentes mesures d'incitation au travail au sein d'un seul et unique programme. Enrichissement de 390 millions \$ du programme APPORT. Corriger le régime fiscal afin de ne pas pénaliser les assistés sociaux qui arrondissent leurs fins de mois par des menus travaux occasionnels.

□ Amorcer des discussions avec les élus locaux en vue d'une délégation des responsabilités et des fonds publics vers les régions. Améliorer les infrastructures de transport. Assurer l'accès des gens des régions à des services de santé de qualité. Préserver les dernières écoles de village. Des mesures fiscales totalisant 200 millions \$ favorisant le retour des Québécois dans les régions. Adopter une politique « équitable » de partage des redevances sur les ressources naturelles. Assurer à toutes les régions l'accès à une connexion Internet haute vitesse.

□ Réduire le nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État et scruter à la loupe toutes les activités de l'État de façon à éliminer le gaspillage et les dépenses non essentielles. Implanter un véritable gouvernement en ligne pour permettre aux citoyens d'avoir accès en tout temps aux services publics.

□ Assurer aux Québécois un approvisionnement constant en aliments sains notamment par l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM, instaurer des systèmes obligatoires de traçabilité dans la chaîne alimentaire et mise sur pied de systèmes de contrôle étanches de l'utilisation des médicaments vétérinaires, des hormones de croissance et des pesticides.

□ Doter le Québec d'un plan vert, d'un véritable plan de développement durable dont les actions s'orienteront autour de la protection de la santé des citoyens et des écosystèmes.



Bernard Landry

□ Maintien de l'équilibre budgétaire pour une sixième année consécutive. Un budget de dépenses de 53,6 milliards \$. Croissance des dépenses de 5,6%. De nouvelles initiatives totalisant 400 millions \$ financées à partir de resserrments dans les dépenses des ministères et organismes. Ajout de 1,7 milliard \$ au budget de la santé, qui atteint 19,1 milliards \$ et de 657 millions \$ à celui de l'éducation qui totalise 11,7 milliards \$. Pas de baisse ou d'augmentation des impôts et des taxes annoncées dans le budget 2003-2004.

□ Investissements de 556 millions \$ pour accroître les services de première ligne — dont 141 millions \$ pour augmenter le nombre de places dans les centres d'hébergement et 120 millions \$ pour la mise en place d'une politique de soutien à domicile — et de 299 millions \$ pour réduire les délais d'attente en chirurgie. Engagement de 160 millions \$ pour implanter 300 groupes de médecine de famille d'ici 2005, dont une centaine à partir de l'an prochain, qui regrouperont 1000 médecins et assureront à deux millions de citoyens des services médicaux 24 heures par jour, sept jours par semaine. Embauche de 33 000 personnes dans le réseau d'ici cinq ans, dont 8800 infirmières.

□ Plan de 184,2 millions \$ pour l'augmentation graduelle du temps d'enseignement au primaire. La semaine de classe passera de 23,5 à 24,5 heures à partir de septembre 2004, puis à 25,5 heures en septembre 2005. Investissement de 91,5 millions \$ pour appuyer la réforme de l'enseignement secondaire qui sera expérimentée dans 70 établissements en septembre 2003. 82 millions \$ pour faire passer de 120 000 à 240 000 le nombre d'élèves inscrits à des activités parascolaires dans les écoles secondaires à partir de la rentrée 2003. Investissements additionnels de 131 millions \$ pour poursuivre la modernisation des bibliothèques scolaires.

□ Coup de pouce de 20 millions \$ par année pour aider les entreprises à élaborer des programmes facilitant la conciliation famille-travail. Environ 100 000 familles pourraient choisir, à compter de janvier 2004, de se prévaloir de la semaine de travail de quatre jours dont les coûts sont évalués entre 100 et 300 millions \$ pourraient être absorbés par une partie de la réduction de la taxe sur le capital entrée en vigueur en janvier dernier. Ajout d'une troisième semaine de congés payés (coût variant entre 300 et 500 millions \$). Compléter le réseau des 200 000 places à 5 \$ en mars 2005, soit un an plus tôt que prévu.

□ Atteindre le plein emploi en 2005 à partir de trois stratégies: formation de la main-d'œuvre, favoriser l'investissement des entreprises et développer le potentiel énergétique, notamment l'hydroélectricité.

□ Mise en œuvre du plan d'action permettant l'entrée en force de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont l'objectif est d'amener progressivement le Québec, d'ici 10 ans, au rang des nations industrialisées présentant le plus faible niveau de pauvreté.

□ Poursuivre de la démarche de régionalisation et de décentralisation amorcée avec le Rendez-vous national des régions et le Plan d'action Québec-régions 2002-2005, notamment avec la signature d'ententes-cadres de délégation des responsabilités. Des actions sur plusieurs fronts en collaboration avec la Société générale de financement pour améliorer le sort économique des régions. 27 millions \$ pour favoriser le retour des jeunes en région.

□ Poursuite du rajeunissement de la fonction publique et mise en marche du plan d'action en vue de diversifier la composition de l'effectif de l'administration publique.

□ Poursuivre la mise en application du plan d'accompagnement environnemental « Ferme par ferme » visant à s'assurer que les entreprises agricoles se conforment à la nouvelle législation en matière de protection de l'environnement. Étendre le système de traçabilité à l'ensemble de la chaîne alimentaire. Confier à une commission indépendante le mandat d'examiner la gestion de la forêt publique.

□ Compléter les trois chantiers suivants: la mise en œuvre du protocole de Kyoto et de la Politique nationale de l'eau et l'application de la stratégie sur les aires protégées afin de préserver les territoires représentatifs de la biodiversité québécoise. Par ailleurs, permettre aux salariés de déduire de leur revenu le coût de leurs laissez-passer de transport en commun afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## ÉLECTIONS 2003

JOUR 3

LA SEMAINE DES CHEFS

Sauver la santé...  
et pourquoi pas le Canada?Jean Charest doit établir sa crédibilité aux yeux  
des électeurs et de son propre partiRAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Jean Charest adore les batailles électorales. Il excelle à ce jeu et le reconnaît en toute humilité, pour ainsi dire, même si cette première semaine de campagne répondait à un autre scénario.

Car le chef libéral, jugé absent par les médias et détaché de son nombre d'acteurs politiques et entendent leur entourage douter à haute voix de sa capacité de gagner des votes au-delà du noyau dur des libéraux, soit les anglophones, les allophones et les personnes âgées.

Même si M. Charest refuse d'en discuter, les militants, eux, lisent les sondages et entendent leur entourage douter à haute voix de sa capacité de gagner des votes au-delà du noyau dur des libéraux, soit les anglophones, les allophones et les personnes âgées.

Aussi, premier constat, M. Charest doit prouver qu'il a fait ses devoirs. La lecture monochrome de sa déclaration au départ de la campagne, à l'Assemblée nationale, devant une douzaine de collègues qui semblaient autant le surveiller que l'écouter, était de mauvais augure.

Mais dès Sherbrooke, où il a retrouvé ses racines et ses valeurs, selon sa propre expression (et aussi son père dont la voiture mal garée a retardé son arrivée), il a repris le dessus.

C'est vrai, M. Charest étonne tous

jours en consultant sur son lutrin le programme de son parti et des documents du gouvernement, d'où dépasent une série de collants jaunes qui lui permettent de toujours tomber comme par magie sur la bonne page.

Cette image correspond au correctif que la machine libérale souhaitait apporter dès le départ : comme la popularité de M. Charest laisse à désirer, lorsque comparée à celle de Bernard Landry, elle a choisi de le montrer au propre comme au figuré comme un homme de dossier.

Le chef libéral, comme il le reconnaît de bon gré, n'était pas prêt pour la campagne de 1998, et dit maintenant qu'il s'était juré de devenir le politicien le mieux informé des réalités du Québec à la prochaine occasion.

Neuf visites en Abitibi, 19 au Saguenay, et les autres régions à l'avenant, M. Charest énumère allègrement les noms des villages ou des hôpitaux qu'il a visités depuis cinq ans.

M. Landry ne sait sans doute pas qu'il n'y a pas de pharmaciens à l'hôpital de Matagami et que les médicaments y arrivent d'Amos et sont dépo-

sés à une station d'essence. Jean Charest, lui, le sait et le dit.

Heureusement, d'ailleurs, qu'il s'est bien préparé pour la campagne. Il peut ainsi, comme dans Rosemont, jeudi, répondre à la place de sa candidate Marilyn Thomas, une jeune avocate d'origine haïtienne active dans les milieux communautaires et employée chez Bombardier, donc un CV parfait, qui a été totalement incapable d'exprimer une opinion sur les problèmes de sa communauté ou de l'immigration.

Mais attention, le vrai Jean Charest va bientôt éclater! Baptisé «sauveur du Canada» par le député Pierre Paradis, lui-même et les partisans ont apprécié ce rappel du référendum de 1995.

Alors chef du Parti conservateur, il avait brandi bien haut et bien souvent un passeport canadien que lui avait finalement piqué le chef du camp du NON, son prédécesseur Daniel Johnson, à la fin d'une soirée, pour le garder en souvenir.

La question constitutionnelle n'est pas sa priorité, répète-t-il chaque jour, même si elle demeure en toile de fond de toute campagne électorale québécoise.

Pour le moment, M. Charest s'en tient à ce refrain. Mais la tentation est forte, très forte, de la ramener à la surface, surtout si M. Landry s'enferme sur le sujet. La souveraineté ou la santé : pour l'instant, le chef libéral lance la question comme un simple appât aux électeurs.



Le chef libéral s'est bien préparé pour cette campagne, ce qui lui a permis de répondre à la place de sa candidate Marilyn Thomas, embarrassée par une question.

Les Québécois ne veulent pas discuter de souveraineté pour l'instant. Mais comme M. Charest le rappelle de moins en moins discrètement, M. Landry veut que le Québec soit un pays en 2005, ce qui suppose le démarrage du processus référendaire dès le soir du 14 avril.

S'il réussit à imposer son jeu sur la santé avant que le public se fatigue d'un thème repris à satiété et qui finira par épuiser la patience des médias à la recherche de nouveautés, le plat d'accompagnement se transformera en mets principal.

M. Charest passera alors vite à son sport préféré : sauver le Canada!

« Prié de  
se tasser »Un jeune libéral de  
Chicoutimi déçu de ne  
pouvoir être candidatGILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

Étudiant en sciences politiques à l'université du Québec à Chicoutimi, Jean-François Lalonde, 24 ans, pensait bien pouvoir défendre les couleurs du Parti libéral dans la circonscription de Chicoutimi lors des élections du 14 avril. Il aurait été le plus jeune candidat du PLQ au Québec.

Le jeune homme avait même en poche une recommandation unanime de l'exécutif libéral de Chicoutimi. Or, comme l'a rapporté le journal *Le Quotidien* au cours des derniers jours, l'histoire a tourné au vinaigre pour Jean-François Lalonde qui, selon le chroniqueur Richard Banford, «a été prié de se tasser» par Jean Charest. Tout ça au profit d'un homme d'affaires — Jean-Guy Maltais — qui, selon les hautes instances du PLQ, a plus de chance de chauffer le député péquiste sortant, Stéphane Bédard.

«On vient de manquer, chez les libéraux provinciaux de Chicoutimi, une superbe occasion de relancer le goût de la politique chez les jeunes», poursuit Richard Banford. «Pourquoi ne pas avoir consenti à une convention qui aurait opposé les deux candidats? Sans doute que cette course aurait de toute façon porté Jean-Guy Maltais à la candidature du parti, mais elle aurait eu l'avantage de mettre des électeurs à contribution et d'initier des jeunes à la démocratie».

Le *Quotidien* n'hésite pas à faire une analogie entre le cas de Jean-François Lalonde et celui d'un autre jeune, Sylvain Gaudreault, «qui avait été sacrifié sur l'autel de la politocallergie» par le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, lors des dernières élections fédérales.

AILLEURS  
AU QUÉBEC

La santé, c'est une évidence, occupe une place de choix au cours de la campagne électorale. Dans la circonscription de Johnson, en Estrie, les candidats rivaliseront de promesses et d'engagements, raconte *La Voix de l'Est*, pour remédier à la grave pénurie de médecins qui frappe la municipalité d'Acton Vale et de ses environs.

«Les gens se bousculent pour obtenir des soins. Il y a seulement trois médecins à Acton Vale et aucun au CLSC», commente la candidate libérale Nicole Brouillette. À son arrivée dans la région, l'adéquate Isabelle Marquis s'est fait dire qu'elle devra parcourir des kilomètres pour bénéficier de services car les médecins d'Acton Vale ne prenaient aucun nouveau patient.

De son côté, le député péquiste sortant, Claude Boucher, ne peut que reconnaître le piètre état de la situation. «Nos initiatives n'ont pas porté fruit», a-t-il confié au journaliste Pascal Faucher. Il compte maintenant sur l'implantation d'un groupe de médecine familiale qui ferait en sorte de faciliter la vie des professionnels de la santé, qui n'osent pas actuellement aller s'installer dans ce coin de pays de crainte «d'être isolés et d'avoir trop de travail sur les bras».

La députée libérale de Laviolette, Julie Boulet, a pris une longueur d'avance sur ses adversaires, raconte *Le Nouvelliste*. Pas bien difficile, l'exploit de M<sup>me</sup> Boulet, car des adversaires, elle n'en a pas! Du moins, pas encore.

Ce n'est que demain que les péquistes de cette circonscription de la Mauricie choisiront leur porte-étendard. Quand à l'ADQ, la nomination du candidat se fera sous peu.

En terminant, dans la colonne des faits insolites de la campagne électorale, une mention va aux organisateurs des trois partis politiques dans la circonscription d'Iberville qui ont été, semble-t-il, pris de court, mercredi, par le déclenchement des élections. Pourtant, l'annonce de la tenue du scrutin électoral était devenu le secret le plus mal gardé au Québec.

*La Voix de l'Est* rapporte que les adéquistes, les libéraux et les péquistes d'Iberville sont bien installés dans leurs locaux électoraux respectifs, mais ils attendaient encore, jeudi, l'installation de leurs lignes téléphoniques!

«À la permanence du PLQ à Montréal, on ignorait comment joindre le candidat, Jean Rioux, l'ex-maire d'Iberville», a relaté le journaliste Michel Laliberté. Quant au député péquiste sortant, Jean-Paul Bergeron, «il ne pourra compter sur des lignes téléphoniques avant...mardi».

## Les ligues majeures

Mario Dumont apprend à la dure

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Depuis deux jours, Mario Dumont se paye — ou subit — une vraie campagne électorale. Lorsqu'il se pointe dans une circonscription, il n'est plus le chef d'un parti marginal, cette bouffée d'air frais qu'il insufflait avant de pouvoir sérieusement aspirer au pouvoir. Le ton a changé, les attentes aussi.

Jeudi, lui et Marie Grégoire annonçaient la politique adéquoise en matière de conciliation travail-famille. Au lieu de la troisième semaine de vacances du PQ, l'ADQ veut permettre aux parents de prendre 10 jours de congés flottants, au frais de l'employeur, en plus des dix jours à leur frais déjà prévus dans la Loi sur les normes du travail.

Question banale, les journalistes voulaient savoir combien devraient déboursier les patrons. À peu près 2% de la masse salariale, a lancé la députée de Berthier, sans pouvoir vraiment mettre un chiffre sur la facture. Petit calcul vite, vite. La masse salariale du Québec est de 128 milliards \$, ça nous donne environ 2,5 milliards \$. Même en excluant ceux qui n'ont pas de marmots, on se rend vite compte que l'estimation n'a aucun sens. Il a fallu attendre en fin d'après-midi pour avoir un calcul plus réaliste. Réponse : 128 millions \$.

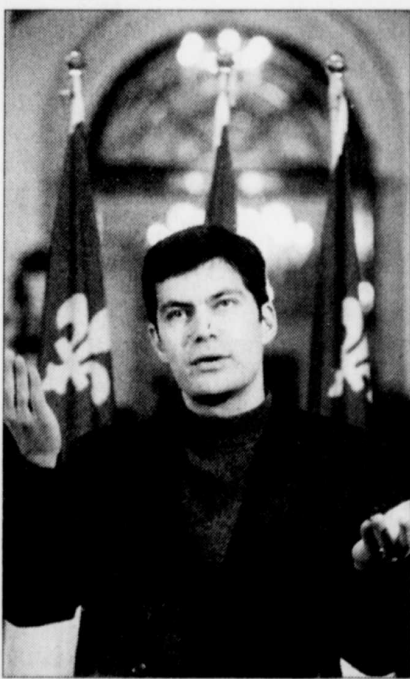
Quand M. Dumont s'est arrêté un peu plus tard à Rimouski, la presse régionale avait quelques questions à lui poser dans le blanc des yeux. Surtout que le chef n'avait pas jugé bon de s'y arrêter en 1998.

La plus grosse ville de l'Est du Québec aurait apprécié que l'ADQ daigne y présenter «un gros nom» au lieu du jeune Stéphane Laforest, qui revient s'établir dans la région après des études à l'Université Laval. «Les gens vont le découvrir avec beaucoup d'intérêt pendant la campagne», a dit le chef adéquiste pour justifier son choix.

Au-delà des réserves sur le candidat, un journaliste de la place a demandé au chef adéquiste de se prononcer sur un sujet qu'il connaît bien, l'agriculture. C'est que le Bas-Saint-Laurent est déchiré entre deux visions, l'industrielle et la traditionnelle. En l'absence de consensus régional, sur l'industrie porcine surtout, on a demandé au gouvernement de trancher. Québec a donné le mandat au BAPE de se pencher sur la question, le verdict n'est toujours pas tombé.

Même le patelin du chef est le théâtre d'un tel débat. Le maire de Cacouna-paroisse et son homologue de Cacouna-village sont prêts à donner le feu vert à un projet de mégaporterie. Les Cacounais n'en veulent pas.

«Et vous, M. Dumont, vous en pensez quoi?», a demandé le scribe. «Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde», a balancé M. Dumont, lui-même membre de l'Union des producteurs agricoles (UPA). «Je comprends qu'il y a un conflit entre des groupes, mais, sur le fond, il n'y a pas de conflit, a-t-il ajouté. Tous les groupes peuvent cohabiter.» Le journaliste est resté sur sa faim.



Même à Rimouski, près de son patelin, Mario Dumont était attendu de pied ferme par les journalistes locaux.

Depuis deux jours, donc, Mario Dumont apprend à la dure. Le lancement de sa campagne, mercredi soir à Rivière-du-Loup n'avait pas l'éclat auquel on aurait pu s'attendre du déclenchement de cette «campagne historique», comme se plaisent à dire les adéquistes. Son discours avait le mérite de faire le tour de ce qu'il reprochera au PQ durant les 30 prochains jours : la Caisse de dépôt, la fausse obsession sur la famille, l'État paternaliste, l'absence de vision à long terme et plus encore. Il avait aussi le défaut de sa qualité, en allant dans tous les sens sans jamais converger.

Mais il a l'habitude, nous dit-il. «Si j'étais du genre à me décourager dans les moments difficiles, je ne serais plus là aujourd'hui», répète-t-il à qui veut l'entendre.

L'équipe qui s'occupe de la logistique à l'air aussi un peu dépassée par les événements. L'horaire de jeudi est arrivée en début de soirée mercredi. Celui de vendredi aussi. Ou l'organisation n'a pas la moindre idée d'où elle va le lendemain, ou elle est en train de revoir complètement sa feuille de route. Les installations technologiques à bord des autobus ont connu des ratés, les lignes téléphoniques étant parfois capricieuses.

Le véritable test n'est pas là. Pour la première fois, Mario Dumont a les moyens de ses ambitions. Et, jusqu'à maintenant, il ne semble pas capable de les exploiter au maximum. Parti comme ça, il risque de trouver la campagne bien longue.



«Il n'y aura pas de référendum sans qu'il ne soit gagnant», a assuré M. Landry.

Quand grand-papa  
Landry se retient...STÉPHANE PAQUET  
SPaquet@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Jeudi soir dans la circonscription de Bourget, à Montréal. Cinq jeunes sur une estrade en compagnie de Bernard Landry et de la ministre Diane Lemieux. Les ados peuvent poser toutes les questions qu'ils veulent, y aller de tous les commentaires qui leur passent par la tête.

«C'est un exercice périlleux», précise d'entrée de jeu la ministre Lemieux. Périlleux, pas à cause des jeunes, mais en raison de ces deux autobus de journalistes qui suivent le PM à la trace depuis qu'il a donné le coup d'envoi de la campagne électorale. Périlleux, parce que Bernard Landry a rappelé en fin de semaine dernière à ceux qui l'avaient oublié qu'il pouvait avoir de ces commentaires à faire paniquer les meilleurs faiseurs d'image.

Le petit débat avec les jeunes n'a fait la une nulle part, à peine 10 secondes dans les téléjournaux. Il n'y avait pas de nouvelle : le PM n'a pas trébuché. Il a su répondre aux questions avec le ton juste.

À la fin de l'exercice, une des jeunes, Thaneeya St-Onge, qui s'était même permis de contredire le PM sur la question du suicide, affirmant que ce n'est pas vrai que les attitudes suicidaires sont plus faciles à détecter dans les villages, était enchantée de sa rencontre. «Je voudrais qu'il fasse partie de ma famille, m'a-t-elle dit. Il écoute, il n'a pas l'air absent. Il a l'air de se soucier du monde. En tout cas, il a un beau masque, si c'est pas vrai.»

En prime, les jeunes, qui venaient de présenter à la foule trois courts métrages qu'ils avaient réalisés, ont eu droit aux conseils de sa «compagne qui vit du cinéma». La cerise sur le sundae!

Bernard Landry a passé le test, se sont sans doute dit ses organisateurs après cette soirée de cinéma transformée en réunion de cuisine. Il a réussi à projeter son image de grand-père attentif, soucieux de l'avenir de la génération montante. Si seulement ses organisateurs pouvaient être aussi fiers de leur chef quand il est question de la souveraineté...

Léger l'est moins, démontrant une remontée des libéraux.

Les journalistes lui demandent quel place il entend faire à la souveraineté dans la campagne. «Il n'y aura plus jamais de référendum sur la souveraineté sans qu'il ne soit gagnant», répète-t-il une énième fois, en laissant tomber qu'il a, sur cette question, l'appui de Jacques Parizeau. «C'est assez rare que sur cette question sensible nous ayons eu l'unanimité» au sein du PQ, lance le PM.

Tiens, tiens, le PM parle à son ancien chef. Et que vous dit Jacques Parizeau, Monsieur le premier ministre? «Il m'a dit de ne pas vous le dire si vous me le demandiez. Jacques Parizeau n'est pas candidat, mais il est très disponible pour toute sorte d'entrevue.»

Vérification faite à son bureau de Montréal par votre humble serviteur, M. Parizeau est en France jusqu'à la fin du mois et il est bien peu probable qu'il retourne les appels des journalistes d'ici là...

M. Landry, êtes-vous en train de vous servir de M. Parizeau pour cautionner votre position sur la souveraineté? «Non, je ne m'en sers pas, je lui rends hommage. Et, sur cette question, c'est un excellent conseiller», précise alors Bernard Landry, qui commence à serfer les dents.

Un journaliste insiste pour savoir ce que les deux hommes se disent. Le directeur des communications du chef, Jacques Wilkins, lui fait alors signe de ne pas répondre. «J'avais décidé de ne pas répondre avant de voir Wilkins parce que c'est vous que je regardais dans les yeux», dit-il au journaliste, d'un ton qui laisse transparaître l'agacement.

Le PM aimerait bien que les journalistes parlent d'autres choses que de la souveraineté, thème fondateur de son parti. Ça se voit. Ça se sent aussi. Mais grand-papa Landry met en pratique les vertus de la retenue. Jusqu'à maintenant, du moins.

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Conciliation slogan-réalité

Il y a quelques années, on a beaucoup parlé de la réduction du temps de travail au Québec. C'était l'époque des taux de chômage indécents. Le « partage du temps de travail », comme on disait alors, devait favoriser la création d'emplois. Si on se souvient peu de ce débat, c'est parce que les mesures mises en place n'ont pas donné les résultats escomptés. Voilà que le débat resurgit, mais dans de nouveaux habits et sous un nouveau vocabulaire. Parler de la conciliation travail-famille, comme on le fait maintenant, c'est mettre en relief les bénéfices qu'aurait la réduction des heures travaillées sur la vie personnelle et familiale.



Jean-Marc Salvet

JMSalvet@lesoleil.com

Il est évident que le thème est porteur. Il évoque, en mode mineur, cette fameuse « société des loisirs » dont personne n'a jamais vu l'ombre. Il touche des centaines de milliers de citoyens, des personnes coincées entre l'effort constant qu'elles doivent fournir en emploi et le peu de temps qu'elles ont pour passer avec leurs proches.

Ce sentiment a probablement existé à toutes les époques. Mais cette situation est plus durement ressentie aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il est exact de poser comme postulat que les générations montantes sont prêtes à bien des sacrifices pour avoir plus de temps. Mais il est probable qu'une perte de salaire de 20% en empêche plusieurs de franchir le pas, surtout chez les petits salariés. C'est en tout cas la raison pour laquelle le « partage du temps de travail » n'a pas connu le succès qu'on lui promettait.

La façon dont les partis politiques ont abordé ce débat est caractéristique de ce qu'ils sont. Le Parti québécois, porté par son interventionnisme, estime que c'est par une loi-cadre que les parents qui le désirent pourraient passer à la semaine de quatre jours. L'idée est séduisante, mais son application sur le terrain ne serait pas toujours évidente. Pensons à certaines PME qui n'ont que deux ou trois employés. En l'état actuel des choses, le projet sent l'improvisation.

**Le thème travail-famille est porteur pour les partis**

Brodant sur le même thème, l'ADQ, fidèle à son idéal du libre choix, propose plutôt aux parents une vingtaine de congés flottants. Ce ne serait pas tellement plus facile à gérer au quotidien dans certaines entreprises. La formation de Mario Dumont a d'ailleurs eu toutes les misères du monde à évaluer le coût de sa proposition.

Tentant de jouer la carte du « réalisme », Jean Charest ne s'est pas mouillé. Il a esquivé le fond de la question. Il s'en tient à son plan de match, c'est-à-dire le programme qu'il a dévoilé en septembre. On verra s'il se laisse entraîner dans une surenchère à ce sujet.

Ce n'est évidemment pas sur la foi de ce seul débat que les Québécois fixeront leur choix le 14 avril. Ils se baseront sur la philosophie générale que véhiculent les trois partis susceptibles de prendre le pouvoir. On sait que le PQ s'est recampé à gauche et mise sur une certaine continuité; que le PLQ joue la carte du centre et du parti « prêt à gouverner »; et que l'ADQ, une coalition hétéroclite, propose une transformation radicale de l'État et des relations qu'il entretient avec les citoyens. N'empêche que le thème de la conciliation travail-famille en dit long sur les façons de faire de chacun.

## Des erreurs mortelles

L'erreur est humaine, mais tout de même. Il est déplorable qu'il faille trop souvent attendre les accidents, la mort d'innocentes victimes pour rectifier le tir, pour reconnaître ses erreurs. Le carambolage de Saint-Michel-de-Bellechasse constitue une autre preuve de cette insouciance collective et devrait faire réfléchir tous les travailleurs qui peuvent avoir une influence sur la vie et la santé des gens.

Le cas de l'ingénieure Marie-Christine Dandois servira dorénavant d'exemple à éviter. La responsable des travaux de réfection de l'autoroute 20 en juillet 1999, lors du carambolage qui avait fait quatre morts et 11 blessés, a reconnu ne pas avoir tenu suffisamment compte des conséquences de ses travaux sur la vie humaine. Des conséquences qui devraient pourtant être analysées en tout premier lieu par les individus dont le travail peut affecter la sécurité de la population.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

La preuve a démontré que les normes qui régissent les voies de déviation lors de travaux de réfection routière n'avaient pas été respectées, entre autres pour des raisons financières. Comment peut-on se permettre de jouer ainsi avec la sécurité des automobilistes pour économiser de l'argent? Comment peut-on faire appel à la pensée magique, se croiser les doigts et espérer qu'il n'y ait pas d'accidents dans la réalisation de projets routiers d'aussi grande envergure? Les familles des personnes décédées lors du drame auraient raison aujourd'hui d'être outrées par ce comportement.

Le ministère des Transports du Québec assure qu'il respecte maintenant toutes les normes en vigueur lors de ses travaux de réfection. Mais les citoyens, eux, avaient le droit de croire qu'il les appliquait déjà avant cet accident. À quoi servent les normes si le gouvernement lui-même les ignore pour faire des économies? Le carambolage de l'autoroute 20 aura à tout le moins servi à secouer notre naïveté. Mais il est malheureux que des familles aient été décimées pour éveiller des consciences endormies.

SÉGUIN FAIT LE GRAND SAUT...



## Le triomphe des effets pervers

Le déclenchement des élections, mercredi, a très rapidement éclipsé deux événements économiques majeurs qui, en principe, devraient avoir une incidence sur le débat public que doit favoriser une campagne électorale.

Le premier de ces événements, ce sont les pertes énormes de 8,5 milliards \$ de la Caisse de dépôt, annoncées lundi par son nouveau pdg, Henri-Paul Rousseau. Le second événement déjà oublié, c'est le budget Marois. Pas le chapelet de promesses qui reviendront certainement sur le tapis tout au long de la campagne, mais le budget dans sa fonction première, le fondement de l'intervention de l'État dans les domaines économiques et financiers.

Ces deux événements, chacun à leur façon, soulèvent assez d'interrogations pour montrer à quel point il est essentiel que le Québec s'engage dans un débat sur ses façons de faire en économie. Les problèmes que soulèvent le désastre de la Caisse ou les postulats du budget Marois dépassent largement la gestion du gouvernement du Parti québécois. Ce qui est plutôt en jeu, c'est une conception des liens entre l'État, la société et l'économie que l'on décrit d'habitude comme le modèle québécois, l'expression d'une culture collective qui a le plus grand besoin de faire l'objet d'un débat collectif, l'aboutissement d'un processus déclenché il y a longtemps et qui a été poussé jusqu'à l'absurde.

Cet ensemble de pratiques et d'institutions que le Québec a développées à partir de la Révolution tranquille a permis au Québec de faire de grandes choses, notamment la création de la Caisse de dépôt et placement, qui fut un véritable coup de génie. Mais un modèle, quand il s'encrasse, quand il n'est pas remis à jour pour tenir compte des réalités nouvelles, génère des effets pervers. Dans le fiasco de la Caisse, nous assistons au triomphe de ces effets pervers.

Voici une entreprise publique, dont le mandat premier est de faire de l'argent avec nos épargnes collectives, qui a réussi à perdre 8,5 milliards \$ l'an dernier, 13 milliards \$ sur deux ans. Une partie de ces pertes s'explique par les aléas du marché. Mais nous savons bien que si la CDP avait été gérée autrement, la perte de 2002 aurait pu être de deux milliards, plutôt que de 8,5. Un tel échec est carrément monstrueux.

L'élément le plus spectaculaire de cette débâcle, c'est l'investissement de 2,9 milliards \$ par lequel la Caisse a financé l'achat de Vidéotron par Québecor. Un investissement qui ne vaut plus que 435 millions \$. Certains accusent Bernard Landry, alors ministre des Finances et donc ministre de tutelle de la Caisse, d'avoir poussé celle-ci dans cette transaction, mais il est plus probable que le ministre d'alors a péché par passivité, en laissant la Caisse se lancer dans une aventure qui s'est révélée désastreuse.

Le premier de ces effets pervers, c'est une culture de l'intervention économique qui n'a pas été réactualisée et qui, implicitement, postule l'invincibilité et l'omnipotence de l'État. Dans le cas de l'achat de Vidéotron avec Québecor, la Caisse a appliqué des *patterns* anciens à la nouvelle économie, s'est perdue comme une visionnaire des technologies des communications, s'est lancée dans un domaine d'ac-

tivité qui doit relever uniquement du privé, celui des investissements spéculatifs.

Le second effet pervers, c'est le nationalisme mal placé. Le nationalisme peut être une force très saine en économie si on se débarrasse de vieux schémas des années 60 qui n'ont plus de sens. Dans le cas de Vidéotron, il est évident que la Caisse, avec l'appui tacite de Bernard Landry, a voulu empêcher un groupe ontarien, Rogers, de mettre la main sur un « fleuron » québécois. Un nationalisme revanchard, ridiculement territorial dans un monde global, qui n'a manifestement pas servi le Québec.

Le troisième effet pervers, c'est l'absence de balises. Même dans ses pires égarements, le secteur privé génère ses propres correctifs. Dans le public, qui échappe aux lois du marché, les gardes-fous sont moins présents. C'est ce que l'on a vu à la Caisse: une direction puissante et sans contrepoids, une confusion dans les objectifs, des mécanismes de reddition de comptes inadéquats, et donc une perte de contrôle.

Le quatrième effet pervers, terriblement présent dans un modèle qui reposait sur la solidarité et l'entraide, c'est le passage progressif du réseautage au copinage. La Caisse, c'est aussi le règne des amis, notamment Québecor, c'est un conseil d'administration où sont nombreux les amis du pouvoir.

Le cinquième effet pervers, c'est la politisation des débats économiques. On l'a vu cette semaine quand M<sup>me</sup> Pauline Marois s'est portée à la défense de la Caisse. « On juge la Caisse durement sur une année, a-t-elle dit. Il faut voir que la Caisse a particulièrement bien réussi sur 30 ans. » En tant qu'élue, responsable de la Caisse, chargée de protéger les intérêts des citoyens, la ministre aurait dû hurler face à des pertes aussi colossales. Mais sa complaisance, inacceptable, s'expliquait sans doute par le fait que la ministre avait à cœur de protéger des critiques un modèle auquel son gouvernement est attaché.

Et le sixième effet pervers, qui explique peut-être en partie la sérénité de la ministre, c'est une culture étatique où les politiciens, les hauts fonctionnaires, les dirigeants de sociétés d'État oublient qu'ils sont les fiduciaires de sommes qui ne leur appartiennent pas. L'argent que l'ancien pdg de la caisse, Jean-Claude Serraire, dilapidait, c'était le nôtre. Les 8,5 milliards \$ perdus dont M<sup>me</sup> Marois minimisait la portée, ce sont aussi les nôtres.



Le déclenchement des élections, mercredi, a très rapidement éclipsé deux événements économiques majeurs qui, en principe, devraient avoir une incidence sur le débat public que doit favoriser une campagne électorale: le budget de Pauline Marois et la débâcle de la Caisse de dépôt et placement.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

ARCHIVES LE SOLEIL

ARCHIVES LE SOLEIL

# OPINIONS

## Pourquoi cet entêtement à faire la guerre à l'Irak ?

Louis Balthazar

Professeur émérite de l'Université Laval.  
L'auteur est titulaire par intérim de la  
Chaire Raoul-Dandurand en études  
stratégiques et diplomatiques à  
l'Université du Québec à Montréal

Quoi qu'on en dise, la démarche américaine à l'endroit de l'Irak relève d'une certaine logique. Sur un plan formel à tout le moins, cette logique paraît inattaquable. Le président Bush et son secrétaire d'État, Colin Powell, répètent à satiété que Saddam Hussein viole allègrement les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies depuis près de 12 ans. La dernière en date, la résolution 1441, a



Louis Balthazar

été adoptée le 8 novembre, à l'unanimité des 15 membres du Conseil.

Elle exigeait du gouvernement irakien, dans un délai d'un mois, « une déclaration à jour, exacte et complète sur

tous les aspects de ses programmes de mise au point d'armes chimiques, biologiques et nucléaires, de missiles balistiques et d'autres vecteurs tels que véhicules aériens sans pilote — y compris les dotations et les emplacements précis de ces armes — l'emplacement et les activités de ses installations de recherche, de mise au point et de production, ainsi que tous les autres programmes chimiques, biologiques et nucléaires, y compris tous ceux que l'Irak déclare comme servant à des fins autres que la production d'armes ou de matières ».

Elle avertissait l'Irak « des graves conséquences auxquelles celui-ci aurait à faire face s'il continuait de manquer à ses obligations ». Tout le monde a compris que ces « graves conséquences » n'étaient autres qu'un euphémisme pour signifier le recours à la force militaire. On peut présumer que les 15 membres du Conseil qui ont signé cette résolution l'entendaient ainsi. Le président français, Jacques Chirac, lui-même, n'a jamais écarté ce recours en dernière analyse. Or, l'Irak ne s'est pas conformé aux exigences des Nations unies. De l'aveu du directeur de l'équipe d'inspecteurs, Hans Blix, le rapport soumis par l'Irak, un mois après la résolution, ne se conformait pas aux exigences de cette résolution. Il demeurait bien en-deçà des informations complètes qu'on avait instamment demandées. D'ailleurs, les révélations récentes montrent bien que le gouvernement irakien avait délibérément caché des informations. Donc, en toute bonne logique, les « graves conséquences » s'imposent et les 15 membres du Conseil de sécurité devraient recommander qu'on y ait recours.

### ESPRIT DE GÉOMÉTRIE ET ESPRIT DE FINESSE

Voilà un beau raisonnement qui s'apparente à l'esprit de géométrie (c'est-à-dire la rationalité pure et abstraite) comme l'entendait Pascal en lui opposant l'esprit de finesse. Selon ce dernier esprit, les « graves conséquences » évoquées par le Conseil de sécurité sont tellement lourdes, tellement redoutables et susceptibles d'entraîner des misères pires que celles que Saddam Hussein a fait subir à sa population, qu'on ne peut se permettre d'y recourir sans prendre la mesure de ce que cela représente. On peut bien dire qu'il appartient à Saddam Hussein de démontrer qu'il ne dispose pas d'armes de destruction massive, mais le fardeau de la preuve appartient toujours à ceux qui se disposent à faire la guerre.

Voilà pourquoi le type de délai envisagé par la France et par les autres pays qui s'opposent à l'usage immédiat de la force pour sanctionner les



Un soldat américain monte la garde dans le désert du Koweït. La seule diplomatie que consent à pratiquer le gouvernement Bush, soutient le professeur Louis Balthazar, c'est celle qui consiste à gagner des adhésions à sa cause en se refusant à toute forme de compromis.

violations irakiennes n'apparaît pas insensé.

Peut-on seulement croire que Saddam Hussein puisse vraiment constituer une véritable menace pour ses voisins (et encore moins pour les États-Unis et pour le monde) dans les quelque six mois d'inspections envisagés par les opposants ? Comment les États-Unis perdraient-ils la face et leur crédibilité de superpuissance s'ils devaient laisser les inspecteurs poursuivre leur travail pendant cette période et reporter la menace militaire à l'automne prochain ? On peut facilement concevoir qu'à ce moment, la France, la Russie et les autres pourraient difficilement écartier ce recours si Saddam Hussein n'avait toujours pas assuré le désarmement complet qu'on exige de lui.

On voit par là tout le paradoxe de la situation présente. La France et les États-Unis apparaissent comme d'irréconciliables adversaires tandis qu'ils tombaient d'accord en novembre dernier et pourraient encore marcher ensemble en novembre prochain ! Pourquoi donc, alors, Washington demeure-t-il aussi intraitable, cherchant d'une part à obtenir l'aval des Nations unies tout en insistant d'autre part sur un refus de tout

compromis et sur la menace de recourir à la force hors de toute légitimité internationale ? On veut bien assurer la pertinence de l'organisation à condition qu'elle soit en tout point conforme à la volonté américaine.

Pourquoi donc cette intransigeance, cette obstination à vouloir entrer en guerre tout de suite, avant la lune de Pâques ? L'intérêt national des États-Unis peut-il être aussi contraire à l'opinion publique internationale et à la position de tant de gouvernements alliés, dont les voisins privilégiés, le Canada et le Mexique ? Comment peut-on vouloir libérer l'Irak de Saddam Hussein et construire une démocratie dans ce pays alors que tous les partenaires éventuels au Moyen-Orient et ailleurs se refusent encore à appuyer cette opération ? Comment peut-on s'approprier à envahir l'Irak et à y risquer la vie des *boys* américains alors que la moitié de la population des États-Unis demeure réticente ? Peut-on sauver la démocratie à l'encontre d'elle-même ?

### LE PROGRAMME DE LA DROITE AMÉRICAINE

Pour comprendre cet entêtement, il faut revenir en arrière et prendre la mesure de la détermination de cette

droite américaine qui s'est acharnée sur le président Clinton et qui a tout fait pour prendre le pouvoir par l'intermédiaire du rejeton de la dynastie des Bush, aussi peu préparé fut-il à exercer les hautes fonctions de la présidence.

Ceux qui entourent George W. Bush, le conseillent et l'inspirent, appartiennent à cette école de pensée qui pousse à son comble la bonne conscience américaine, ce sentiment profond de la destinée providentielle des États-Unis envers et contre tous. Ils représentent très mal l'ensemble de la population américaine, mais ils s'appuient sur un fort courant de pensée fondamentaliste qui s'est développé depuis la Seconde Guerre mondiale dans la foulée du maccarthysme et du grand mouvement conservateur alimenté par un Ronald Reagan et certaines images hollywoodiennes.

Il existe pourtant une autre école de pensée aux États-Unis, tout aussi puissante que celle de la droite fondamentaliste. Une école inspirée par le credo démocratique de Thomas Jefferson, l'auteur de la Déclaration d'indépendance de 1776, un document rédigé en langue française aussi bien qu'en anglais et faisant appel à l'opinion de l'humanité. Cette école a été bien représentée par ceux qui ont

conçu, en 1947, le plan Marshall, un programme qui a contribué à la reconstruction d'une Europe démocratique et libre, comme cela se voit à l'envi aujourd'hui, par un Jimmy Carter apôtre des droits de la personne et engagé dans tellement de médiations pacifiques, et par combien d'autres qui ont entrepris de fonder la puissance américaine sur un imposant réseau d'alliances et de solidarités.

Les protagonistes de cette école sont sans doute fortement imbus du leadership de leur pays, mais ils comptent le maintenir en alimentant des liens amicaux et cordiaux avec le plus grand nombre de nations possibles. Ainsi le président Kennedy pouvait-il se déclarer Berlinois, le président Carter pouvait-il susciter l'accolade entre les frères ennemis qu'étaient Begin et Sadate et le président Clinton pouvait-il à son tour s'improviser médiateur non seulement dans le conflit israélo-palestinien mais aussi en Haïti, en Irlande et en Bosnie, avec des succès mitigés sans doute, mais toujours avec bonne volonté. Avant de quitter la présidence, Clinton s'appropriait à faire une visite en Corée du Nord et il signait le traité de Rome sur la Cour pénale internationale.

**On peut bien dire qu'il appartient à Saddam Hussein de démontrer qu'il ne dispose pas d'armes de destruction massive, mais le fardeau de la preuve appartient à ceux qui se disposent à faire la guerre**

Ceux qui ont pris le pouvoir en 2001 se sont, au contraire, jurés de ne pas jouer ce rôle. Ils ont entrepris d'assurer le leadership américain non plus en cherchant à consolider et à gagner des amitiés, mais en imposant la toute-puissance de leur pays.

Ce sont des gens persuadés de ce que le seul langage qui compte est celui de la force. C'est là pour eux la seule voie valable pour assurer l'hégémonie américaine et par là une paix durable. Pour eux, la seule riposte possible à l'injure subie le 11 septembre 2001, c'est l'imposition de la force militaire américaine. Tout le reste est faiblesse à leurs yeux.

La seule diplomatie qu'ils consentent à pratiquer, c'est celle qui consiste à gagner des adhésions à leur cause en se refusant à toute forme de compromis. Ils pratiquent plutôt l'intimidation, pour ne pas dire le chantage, comme on le voit dans leurs tentatives de s'assurer des appuis dans leur campagne militaire en Irak. Leur bonne conscience est à ce point amplifiée qu'ils en viennent à croire que tout le monde se ralliera à la puissance américaine une fois qu'elle se sera imposée en Irak, à commencer les Irakiens eux-mêmes qui applaudiront leurs libérateurs et, par la suite, toutes les populations arabes et celles des autres pays. À la limite, il y a lieu de se demander si cette démesure ne viendra pas à bout des valeurs mêmes de la démocratie américaine, comme le craint William Pfaff dans sa chronique de l'*International Herald Tribune* du jeudi 13 mars.

Il faut tout de même espérer malgré tout qu'un minimum de bon sens s'imposera. Une lueur d'espoir : le président Bush entend enfin établir un chemin de résolution du conflit entre Israël et la Palestine, il enjoint le gouvernement israélien de cesser toute activité de colonisation dans les territoires palestiniens occupés. On peut encore espérer que la lumière des Açores sera bénéfique aux Américains, Britanniques et autres Espagnols qui s'approprient à faire une guerre que bien peu de gens souhaitent.

## Vers une démocratie moderne et exemplaire

Claude Béland

L'ancien président du Mouvement  
Desjardins est le président du Comité  
directeur pour la réforme des institutions  
démocratiques du Québec.

Le Québec est une société parmi les plus démocratiques au monde. À



Claude Béland

preuve, la consultation publique et l'examen récent, par quelques milliers de citoyens, de l'état de la démocratie en leur milieu, et ce, à l'invitation même du gouvernement en place. À preuve aussi, le désir des citoyens et citoyennes de prendre « leur place » et de

s'exprimer ouvertement et sans contrainte dans ce beau projet social d'adapter leurs institutions démocratiques aux réalités modernes.

Cette période de réflexion, à laquelle quelques milliers de citoyens et citoyennes ont participé, fut l'occasion de palper la fragilité de la démocratie. Se rappelant que les régimes démocratiques sont nés d'une réaction à la concentration du pouvoir — soit monarchique ou totalitaire — et du désir de mieux partager ce pouvoir entre tous les citoyens et citoyennes, plusieurs ont perçu le désintérêt à l'égard de la démocratie comme étant un risque de créer un vide — un vide dont il faut se soucier — puisque d'autres, plus assoiffés de pouvoir, le combleraient rapidement. Et on glisse alors vers une « apparence de démocratie ». De là le désir manifeste d'agir. Là

traversée du territoire par les membres du comité chargé de cette consultation et de la tenue des États généraux autorise à affirmer que le souci d'une démocratie vivante est très présent. Et afin de mieux agir, les gens veulent apprendre et comprendre.

Ce qui explique les différentes mesures présentées dans les 14 recommandations déposées par le Comité directeur des États généraux : des mesures d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie et la mise en place d'un Conseil national et de Conseils régionaux de la citoyenneté et de la démocratie. Des mesures également de démocratie directe qui permettent aux citoyens d'être maîtres du mandat qu'ils confient à l'État, par l'adoption d'une Constitution, d'exiger la tenue de référendums à la suite d'initiatives populaires et d'être maîtres de

la date des élections souhaitant qu'elles soient à date fixe. Des mesures visant aussi à améliorer la démocratie représentative par une présence plus grande des femmes et des représentants des communautés ethnocultu-

**Les citoyens ont pris leur place et sont devenus maîtres d'œuvre du début de la réforme de leurs institutions**

relles à l'Assemblée nationale. Mais, également, une représentation plus forte des régions en accélérant, d'une part, la décentralisation des pouvoirs vers les régions et, d'autre part, en instaurant un mode de scrutin proportionnel régional.

Ces mesures, par leur complémentarité, sont pertinentes à la modernité et s'inspirent de la conviction que la gouvernance de l'État, dans un régime qui répugne à une trop grande concentration du pouvoir, place la participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques. L'écho des réclamations de la majorité des citoyens et citoyens consultés, repris dans l'expression d'une volonté populaire ferme exprimée aux États généraux, le rappelle constamment. Les citoyens et citoyennes ont pris leur place et sont devenus ainsi maîtres d'œuvre du début de la réforme de leurs institutions. Les travaux sont lancés et il reste beaucoup à faire. Mais, j'en ai la conviction, les suites, si les citoyens et les citoyennes le veulent vraiment, sont prometteuses ! Le Québec mérite une démocratie moderne et exemplaire.

# L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



## 2,3 M\$ POUR LA RELÈVE

Quatre jeunes chercheurs reçoivent l'appui de la FCI et du gouvernement du Québec

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le gouvernement du Québec, l'Université et quelques-uns de ses partenaires donnent un coup de pouce à quatre jeunes chercheurs de l'Université, en injectant des fonds dans leur infrastructure de recherche. Ces chercheurs se partageront un montant global de 2,3 millions de dollars. En vertu d'une politique de contrepartie, la FCI et le gouvernement du Québec investissent une part égale de 930 000 \$ dans ces projets. A cette somme s'ajoute un montant d'environ 465 000 \$, représentant 20 % du total, en provenance de l'Université, de centres de recherche ou de partenaires privés ou publics.

Carole Thivierge, du Département des sciences animales, profitera d'un investissement total de 705 000 \$ pour faire l'acquisition d'équipement destiné au laboratoire de métabolisme et de nutrition du Département des sciences animales. François Richard, également du Département des sciences animales, utilisera sa subvention de 607 000 \$ pour l'installation d'une «plate-forme en reproduction animale pour l'étude des phosphodiesterases». Les travaux du professeur Richard portent sur l'ovule.

Francesca Cicchetti, de la Faculté de médecine, mettra sur pied un laboratoire de transplantation cellulaire et d'études comportementales pour les maladies neurodégénératives, grâce aux 513 000 \$ qu'elle a récoltés. Enfin, Laurent Bazinet, du Département des sciences des aliments et de nutrition, fera l'acquisition «d'appareillage de pointe pour l'étude des phénomènes électrodialytiques et de leur impact sur les composantes bio-alimentaires», grâce à une subvention totalisant 500 000 \$.



Carole Thivierge



Francesca Cicchetti

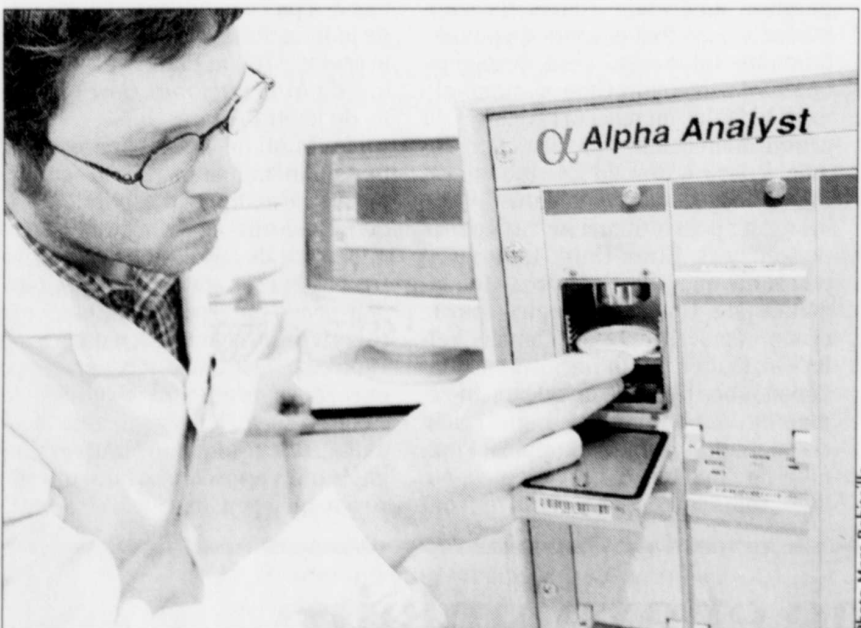
## CRÉATION DU LABORATOIRE DE RADIOÉCOLOGIE

Le Département de chimie assume une mission unique au Québec en radioactivité et environnement

L'expertise d'une équipe du Département de chimie en matière de radioactivité vient d'être officiellement reconnue par la création du Laboratoire de radioécologie. Inauguré officiellement le 4 mars, ce laboratoire se consacre à l'analyse et à l'étude des composés radioactifs, dans une perspective de protection de l'environnement et des humains, a expliqué le directeur du Département, Gérard Charlet.

Le Département est actif en radioprotection depuis l'embauche, il y a 35 ans, du professeur Jean-Claude Roy. À son départ à la retraite à la fin de 1992, son collègue Claude Barbeau a pris le relais. «C'est un domaine de recherche en croissance et nous disposons de l'ensemble des instruments de détection de la radioactivité, signale Gérard Charlet. Nous avons voulu formaliser le tout par la création officielle d'un laboratoire. Claude Barbeau en est le directeur et Jean-Claude Roy préside le Conseil d'administration.»

Le Laboratoire de radioécologie a pour mission de développer et de maintenir une expertise en radioactivité, en formant des diplômés universitaires dans le cadre d'études, de contrats et de projets de recherche. «Il s'agit là d'une mission unique au Québec et



L'étudiant chercheur Mathieu Bouchard travaille sur les émetteurs alpha dans les effluents liquides de centrales nucléaires.

nous voulons bientôt en concrétiser l'existence dans nos programmes de baccalauréat et d'études supérieures», a précisé le directeur du Département. En plus de ces activités de recherche et de formation, le laboratoire offre des services d'analyse et d'expertise.

### À Gentilly et ailleurs

Depuis 2001, l'équipe du professeur Barbeau a réalisé plusieurs contrats de recherche, totalisant près de 300 000 \$. Parmi les travaux effectués à la demande d'Hydro-Québec, mentionnons la mesure de la radioactivité ambiante dans la centrale nucléaire Gentilly 2 et le suivi de la teneur en eau tritiée dans l'environnement. D'autres recherches, réalisées pour le compte de CANDU Owners Group Inc., ont porté sur la mesure des émetteurs alpha dans les effluents liquides de la centrale Gentilly 2 et sur l'émission de carbone-14 dans ses déchets. Les spécialistes du Département ont aussi effectué des analyses autour de la centrale de Chalk River en Ontario ainsi qu'à proximité des sites de mouillage de sous-marins nucléaires en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

Au fil des ans, une trentaine d'étudiants du Département ont reçu une formation en radioécologie au Département de chimie. Sept autres poursuivent présentement leurs études dans l'équipe de Claude Barbeau.

JEAN HAMANN

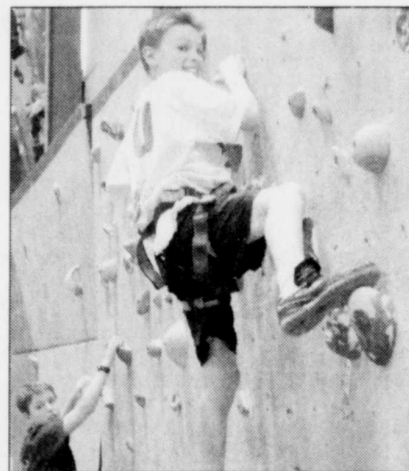
## Camps d'été



Le camp d'athlétisme Rouge et Or est offert durant les semaines des 30 juin, 18 août et 7 juillet.

Pour la prochaine saison estivale, le PEPS offre aux jeunes de 6 à 17 ans différents camps sportifs de jour

Chaque année, près de 2000 jeunes participent aux camps sportifs du PEPS, où ils peuvent s'adonner à toute une panoplie d'activités, intérieures comme extérieures. Ces camps de jour, d'une durée d'une semaine, sont axés sur la pratique d'activités sportives et permettent aux jeunes de développer leurs habiletés dans une ou plusieurs disciplines. Des camps sont prévus durant les mois de juin, juillet et août.



ces activités peuvent être remplacées par d'autres activités récréatives. Pour le camp de golf, une sortie est prévue dans un club de la région le vendredi après-midi.

### Camps multi-sports et camps d'initiation aux sports

Les camps multi-sports présentent un programme très intéressant pour les jeunes âgés de 12 à 15 ans qui veulent goûter à différentes disciplines. Les participants pourront y faire de l'escalade de rochers ou de murs intérieurs, du golf, du patin à roues alignées, du plongeon, de l'athlétisme, de la trampoline, des arts martiaux, du flag football, de l'ultimate frisbee, du squash, etc. Les jeunes pourront également s'initier à certains programmes organiques de musculation. Par ailleurs, les camps d'initiation aux sports s'adressent aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Au programme: athlétisme, basketball extérieur, escalade, golf, arts martiaux,

plongeon, soccer, trampoline, ultimate frisbee, ainsi que des jeux en piscine et en gymnase. Les camps bambins-sports s'adressent aux enfants de 6 et 7 ans. Chaque jour, ces derniers pourront s'initier à plus de trois activités différentes parmi les suivantes: arts martiaux, athlétisme, escalade, jeux collectifs, jeux en piscine, mini-basket, mini-tennis, mini-volley, olympiades, soccer, trampoline, bricolage, château de sable, etc.

### Camps d'escalade

Les camps d'initiation à l'escalade (7 à 13 ans) se déroulent au stade couvert du PEPS où se trouvent deux murs intérieurs, une traverse et une caverne. Les jeunes seront initiés aux différentes pièces d'équipement, aux techniques de grimpe et s'amuseront à travers différents jeux. Une journée complète à un rocher-école de la région est également prévue. Pour les grimpeurs plus expérimentés, les camps d'escalade de niveau intermédiaire (12 à 17 ans) prévoient trois jours au PEPS et deux jours à l'extérieur. Ce camp a pour but de perfectionner la gestuelle propre à la grimpe, d'apprendre la manipulation d'ancrage sur rocher (relais) et de s'initier au rôle de second de cordée.

Les coûts pour une semaine sont de 135 \$, 160 \$ ou 185 \$ selon le type de camp choisi. Pour chacun des camps, le coût comprend le matériel et l'équipement requis, deux collations par jour et un chandail souvenir. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Diane Morency au 656-2807, ou visitez le site Internet du PEPS au [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca).

VALÉRIE LAPOINTE

## Sur la piste de nouveaux antibiotiques

L'élucidation de la structure d'une enzyme ouvre un nouveau front dans la lutte contre les maladies infectieuses

Une équipe internationale, à laquelle sont associés quatre chercheurs de la Faculté des sciences et de génie, vient d'élucider la structure et le mode de fonctionnement d'une enzyme essentielle à toute forme de vie. Robert Chênevert et Stéphane Bernier, du Département de chimie, Jacques Lapointe et Daniel Dubois, du Département de biochimie et de microbiologie, et quatre

### Essentielle à la synthèse des protéines

La glutamyl-ARNt synthétase est une enzyme universelle, présente dans les cellules de tous les organismes vivants. «Elle sélectionne un acide aminé, l'acide glutamique, et elle le fixe sur son ARN de transfert, explique Robert Chênevert. Cette réaction constitue la première étape de son incorporation dans les protéines.» Un organisme dépourvu de cette enzyme serait incapable de synthétiser la presque totalité des protéines dont il a besoin pour vivre et se multiplier.

Jacques Lapointe travaille depuis plus de 30 ans sur cette enzyme chez la bactérie *E. coli*. «Personne n'a encore réussi à élucider sa structure chez cette espèce, souligne-t-il. Nos collègues japonais ont eu l'idée d'utiliser une autre espèce de bactérie, *Thermus thermophilus*, qui, comme son nom le suggère, est très résistante à la chaleur. La structure de l'enzyme est plus stable chez cette espèce ce qui facilite sa cristallisation.» Les cristallographes japonais, avec qui il collabore depuis 10 ans, ont eu recours au plus grand synchrotron au monde pour déterminer la structure tridimensionnelle de l'enzyme. Cet accélérateur de particules, situé en banlieue de Tokyo, permet d'étudier l'architecture des molécules par diffraction des rayons X.

Pour sa part, l'équipe de l'Université Laval, rattachée au Centre de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines, a apporté une contribution significative à cette découverte en réussissant à synthétiser un inhibiteur de l'enzyme.

La structure de la glutamyl-ARNt synthétase présente de légères variantes d'une espèce à l'autre. Les chercheurs veulent exploiter ces différences pour concevoir des inhibiteurs qui pourraient bloquer l'action chez les bactéries, sans perturber le fonctionnement de l'enzyme chez les êtres humains. L'équipe de Robert Chênevert termine la synthèse de trois inhibiteurs potentiels qui seront bientôt testés sur des bactéries.

JEAN HAMANN



Jacques Lapointe, Daniel Dubois, Robert Chênevert et Stéphane Bernier, du Centre de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines: une contribution significative à cette découverte.

chercheurs japonais livrent les détails du fonctionnement de cette enzyme, la glutamyl-ARNt synthétase, dans une récente édition de la revue de l'European Molecular Biology Organisation (EMBO Journal).

En plus de présenter un grand intérêt sur le plan de la recherche fondamentale, cette découverte ouvre la porte à la synthèse de nouveaux antibiotiques qui cibleraient spécifiquement les formes de cette enzyme retrouvées chez les bactéries.

# campus express

## LAVAL EXCELLE AUX EXAMENS DE L'ORDRE DES CGA

Plusieurs candidats de l'École de comptabilité de la Faculté des sciences de l'administration se sont démarqués par leur performance lors des examens de l'Ordre des comptables généraux (CGA). En effet, l'Université Laval s'est classée au deuxième rang à l'issue des quatre examens obligatoires avec un taux de 71%, comparativement à un taux moyen de succès de 63,9% dans l'ensemble du Québec. Les taux de succès par matière, comparés à ceux de la moyenne québécoise et nationale, démontrent bien l'effort de l'École de comptabilité dans la préparation de ses étudiantes et étudiants: Comptabilité financière, 68% (Québec 62,9%; Canada 64,7%); Fiscalité, 79% (Québec 60,6%; Canada 57,5%); Vérification, 59% (Québec 60,8%; Canada 61,1%); Finance, 100% - où se sont présentés trois candidats - (Québec 66,7%; Canada 70,3%). Soulignons que Nancy Gélinas, étudiante de l'Université Laval, a obtenu la première place au Canada à l'examen de Finance, avec un résultat de 96%.



Nancy Gélinas

## HÉBERGEMENT EN MILIEU FRANCOPHONE

L'École des langues vivantes recherche des personnes ou des familles pour héberger les étudiants non francophones inscrits dans les programmes de français langue étrangère ou seconde durant la session d'été 2003. La première période de cours aura lieu du 12 mai au 13 juin et la seconde, du 7 juillet au 8 août. Les demeures situées près du campus universitaire sont privilégiées. Différents types d'hébergement sont possibles (avec ou sans repas). Pour en connaître davantage sur les modalités d'inscription et la rémunération offerte, veuillez contacter Anne Loiselle, au numéro 656-5204 jusqu'au 28 mars et au numéro 656-2703 après cette date. Vous pouvez aussi communiquer avec l'ELAV par courriel, à l'adresse suivante: [hebergement.fl@elav.ulaval.ca](mailto:hebergement.fl@elav.ulaval.ca).



Le Quatuor Laval

## CHOSTAKOVITCH AU PROGRAMME

Les membres du Quatuor Laval et leurs invités vous proposent une soirée musicale entièrement consacrée au compositeur Dmitri Chostakovitch le lundi 17 mars à 20h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault. L'entrée est libre. Au programme: le *Quatuor no 7 op. 108*; *Sept romances* sur les poèmes d'Alexandre Blok, avec la participation de Sylvie Duchesneau, soprano; le *Quintette op. 57* en compagnie de Louise Cauffopé, pianiste. Le Quatuor Laval fait ses débuts à l'Université Laval le 7 avril 1982. Il réunit György Terebesi et Michiko Nagashima, violons, Chantal Masson-Bourque, alto et Huguette Morin, violoncelle. Cette formation partage ses activités entre l'enseignement, les cours de maître, les concerts et les enregistrements. Le Quatuor Laval s'est fait entendre au Canada, aux États-Unis et en Europe.

## ÉTRANGES ANIMAUX

Après une soirée bien arrosée, un homme regagne son domicile et un curieux face-à-face se produit. Qui triomphera? La bête, l'homme... ou la femme? Laissez votre instinct resurgir et devenez les témoins de ces jeux de pouvoir. Les 20, 21, 22, et 23 mars, à 20 h, au Théâtre de poche du pavillon Maurice-Pollack, la troupe Les Treize présente la pièce *Cet animal étrange* d'après les textes d'Anton Tchekhov, adaptée par Gabriel Arout et mise en scène par Vann Guy Bilodeau et Cynthia Poulin Lavoie. L'animal étrange, c'est l'être humain, une espèce que le spectateur découvrira au fil des tableaux de cette œuvre marquée par la poésie douce amère des dialogues. Renseignements: 656-2765.

## LE DIABLE EN SOI

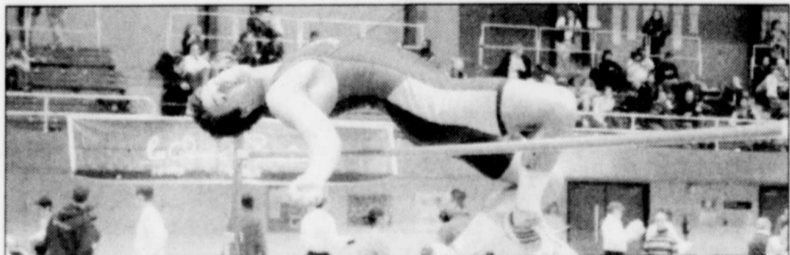
La troupe Les Treize présente *Monologue avec le diable* de Stéphane et Henri Lamontagne, au Théâtre de poche du pavillon Alphonse-Desjardins, les 27, 28, 29 et 30 mars. *Monologue avec le diable*, c'est l'histoire du combat intérieur d'un riche retraité qui réalise qu'il n'a jamais connu le bonheur et qui entreprend une sincère et profonde réflexion au moment où un obstacle majeur se dresse devant lui: lui-même, qui ne s'est jamais préoccupé du sens véritable de la vie. Suivra-t-il cet élan du cœur trop longtemps comprimé? Saura-t-il résister aux coups de ses défauts ayant pris forme humaine? Et comment se soldera ce combat que chaque être humain doit entreprendre un jour ou l'autre pour son propre salut? Les billets sont en prévente au coût de 8\$ (10\$ à l'entrée) au Bureau des activités socioculturelles, local 2344, pavillon Alphonse-Desjardins.



Monologue avec le diable

## CHAMPIONNAT PROVINCIAL D'ATHLÉTISME

Au PEPS, du 7 au 9 mars, s'est déroulé le Championnat provincial de la Fédération québécoise d'athlétisme. Quatre athlètes universitaires du Rouge et Or se sont démarqués. Chez les dames, Sarah Cleary a terminé deuxième au saut à la perche avec une hauteur de 2,80 mètres. Chez les hommes, Arnaud Ozoukou a remporté l'or au triple saut avec une distance de 13,78 mètres. Son coéquipier Hugo Marcotte a aussi accédé à la plus haute marche du podium avec un résultat de 1,85 mètre au saut en hauteur. Jarom Lapierre a quant à lui réalisé la deuxième meilleure performance de la fin de semaine au lancer du marteau avec une distance de 16,41 mètres.



Le camp d'athlétisme Rouge et Or est offert durant les semaines des 30 juin, 7 juillet et 18 août.

## VIE AU TRAVAIL ET VIE FAMILIALE

Vous travaillez, vous vivez du stress, de la fatigue, vous manquez de temps et vous subissez une trop grande pression provenant du travail et des exigences familiales. Vous cherchez à joindre les deux bouts mais vous manquez de moyens. Nous vous proposons une démarche en groupe qui vous aidera à clarifier ce qui vous empêche d'exercer efficacement vos rôles, à connaître des sources de conflits, leurs influences et les conséquences sur le travail et la famille et à concevoir de nouveaux moyens pour améliorer votre condition de vie. Trois ateliers de 3 heures chacun s'offrent à vous, les 17, 24 et 31 mars, de 19 h à 22 h, à la Clinique de counseling et d'orientation de l'Université Laval. Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement. Les frais d'inscription sont de 20\$ par personne. Communiquez avec Isabelle Langlois ou Frédéric Thériault au 656-3191.



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

# CAMPAGNE DE LA COMMUNAUTÉ

Les coprésidents de la campagne annuelle de la communauté universitaire, Micheline Grenier, directrice du Service de placement, et Marc Pelchat, doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, ont procédé récemment au lancement de la campagne annuelle de financement de l'Université, au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. L'événement s'est déroulé en présence du recteur Michel Pigeon, et des présidents de l'ALIES, Wenceslas Mamboundou, et de la CADEUL, Pier-André Bouchard-St-Amand.

Cette campagne, qui se déroule jusqu'au 30 avril, a pour objectif de recueillir 1,3 million de dollars. Elle vise à répondre aux divers besoins récurrents de l'Université. Les bourses d'études, les fonds facultaires, la Bibliothèque, le soutien à l'emploi, la mobilité étudiante et le sport étudiant constituent les priorités mises de l'avant par cette campagne. Plus de 5 000 personnes, dont 1 500 retraités, seront sollicitées par leurs collègues et anciens collègues de travail.

Le thème de campagne retenu cette année par la Fondation de l'Université Laval, «Un siècle de philanthropie», se veut une façon de témoigner du lien étroit qui a toujours existé entre le développement de l'Université Laval et le soutien philanthropique. À ce sujet, le recteur Michel Pigeon, a rappelé que, sans cette aide, l'Université Laval n'aurait probablement pas connu un développement aussi déterminant. «Si on fait un petit calcul rapide, c'est l'équivalent de plus de 200 millions de dollars qui ont été versés en dons entre 1906 et aujourd'hui par des entreprises et des individus. Deux cents millions qui auront contribué au développement de tous les aspects de notre mission universitaire: construction de nouveaux pavillons, achat d'équipements de

laboratoires de recherche, mise sur pied de nouveaux programmes, création de chaires, attribution de milliers de bourses d'études à nos étudiantes et étudiants, développement des collections de la Bibliothèque, etc.»



Le cabinet de campagne 2003 dans le volet «Communauté universitaire»: Micheline Grenier, directrice du Service de placement et coprésidente de la campagne, Marc Pelchat, doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses et coprésident de la campagne, Alain Lavigne, professeur au Département d'information et de communication, Jean-Guy Savard, retraité de l'Université Laval, Rémi Dion, coordonnateur des relations avec le milieu à la Faculté des sciences de l'administration, Marielle Roy, technicienne en documentation à la division des collections spéciales à la Bibliothèque, et Suzanne Michaud, chargée de cours au Département de marketing de la Faculté des sciences de l'administration.

## Des travailleurs à protéger

Le rapport Bernier fait le point sur le phénomène du travail atypique, lot de quelque 1,2 million de Québécois

Le mardi 4 mars à Montréal, Jean Rochon, ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail, a présidé la troisième et dernière séance de travail publique sur la protection sociale des travailleurs à statut non traditionnel. Ces consultations visaient à définir des orientations ministérielles. Elles s'appuyaient sur le rapport Bernier, une rigoureuse et volumineuse étude de plus de 800 pages produite en moins d'un an par une équipe d'experts universitaires dirigée par Jean Bernier, professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

Intitulé *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*, le rapport, rédigé pour le compte du ministère du Travail, contient plus de 50 recommandations. Elles visent à améliorer la situation des quelque 1,2 million de Québécois, incluant les étudiants, qui ne correspondent pas au modèle classique du travail salarié. En clair, ces travailleuses et travailleurs dits atypiques (travail à temps partiel, travail autonome, etc.) ne fonctionnent pas à l'intérieur d'une relation de travail subordonnée, de durée indéterminée, pour le compte d'un même employeur dans son entreprise. Selon Statistique Canada, la proportion des travailleurs atypiques au Québec est passée de 16,7% de l'emploi total en 1976, à 36,4% en 2001. La moitié des jeunes travailleurs de moins de 30 ans fait partie de cette catégorie.



Jean Bernier: «En marginalisant une portion importante de la main-d'œuvre, le travail atypique pourra avoir éventuellement des conséquences en termes de productivité, de coûts sociaux et même de paix sociale.»

### Une définition élargie

Selon Jean Bernier, il faut d'abord élargir la définition de salarié contenue dans les différentes lois du travail. «Le statut de salarié est la principale clé qui donne accès

aux lois du travail et conséquemment aux régimes de protection sociale des travailleurs, explique-t-il. Cet aspect nous apparaît le plus prioritaire parce qu'il touche au problème de l'exclusion sociale.» Selon lui, le travail atypique conduit souvent à la précarité et les femmes, plus que les hommes, sont touchées. «En marginalisant une portion importante de la main-d'œuvre, ajoute Jean Bernier, le travail atypique pourra avoir éventuellement des conséquences en termes de productivité, de coûts sociaux et même de paix sociale.»

Un deuxième bloc de recommandations s'appuie sur le principe général d'égalité de traitement et vise à éliminer les disparités de traitement basées sur les statuts d'emploi. Même s'ils exécutent des tâches similaires à celles des salariés classiques, les travailleurs atypiques ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux qu'eux. Le rapport favorise aussi la protection des salariés d'agence et des travailleurs autonomes. Dans ce dernier cas, on propose la mise en place d'un régime-cadre de représentation collective.

Si le rapport Bernier a suscité des réactions très favorables de la part des organisations de travailleurs et d'experts universitaires, le monde patronal l'a tout simplement rejeté. «Je trouve désolant, inquiétant même, cette sorte de refus de prendre en compte que le monde du travail a changé», déplore Jean Bernier.

YVON LAROSE

## THÉÂTRE

# Came et testostérone

Les Treize plongent dans l'univers des petits «bums»

Âmes sensibles s'abstenir. Les démolés de Jack, le chauffeur de taxi, avec une bande de malfrats qui veulent lui faire la peau n'ont rien d'une bluettes sentimentale. *Junk*, la pièce d'André Morency, plonge le spectateur dans le monde interlope des petits voyous, insultes, blagues grasses et répliques assassines comprises. Le décor à l'aspect garage et bar louche, ainsi que la mise en scène très physique de Marc Philippe Parent, alourdissent encore un peu plus l'atmosphère.

L'action démarre alors que Jack vient de se séparer de sa blonde et voit s'accumuler les dettes de drogue. Il accepte d'accomplir une commission pour des connaissances afin de renflouer ses finances. Malheureusement, l'argent qu'on lui a remis disparaît, et ses employeurs le menacent de mort s'il ne leur rend pas leur dû. Jack n'a donc d'autre choix que de mener l'enquête pour sauver sa peau. «C'est monté comme un scénario de film avec un suspense, une intrigue, souligne le metteur en scène. On cherche avec Jack ce qui s'est passé, mais nous voulions éviter l'aspect grosse organisation criminelle comme dans *Hochelaga* ou *Omerta*. *Junk* se passe à un niveau au-dessous, dans le milieu des petits caïds.»

### Le quartier de l'enfance

Pour donner toute sa consistance à Jack, le héros de la pièce, Éric Morasse a puisé dans ses souvenirs d'enfance de petit gars du bas de la ville. «J'ai un peu vécu la guerre des gangs dans Saint-Roch», explique-t-il. Tu t'habitues à voir des gens se faire une ligne de coke en écoutant une *game* de hockey, aux claques sur la gueule, aux engueulades. Il faut que tu fasses ta place quand tu viens de la basse-ville.»

Le décor, imaginé par la scénographe Nathalie Fortin, joue d'ailleurs beaucoup sur cette impression de violence latente. Installé sur quatre niveaux différents, il comprend un coin garage, un coin bar sur fond de métal, d'échafaudage, de pièces de voitures. Un orchestre présent sur scène du début à la fin va d'ailleurs contribuer à alourdir le climat en interprétant des transitions musicales dans le plus pur style rock-garage.

*Junk*, ce soir et demain à 20h, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins. Avec: Jean-Daniel Blouin, Amélie-Elsa Ferland-Raymond, Annie Gignac, Simon Girard, Olivier Grégoire, Dominique Grenier, Olivier Turcotte, Éric Morasse et Marc Philippe Parent. Billets: 10\$ à l'entrée.



Les comédiens et comédiennes: Amélie Elsa, Olivier Grégoire, Olivier Turcotte, Éric Morasse et Dominique Grenier: qui a subtilisé l'argent de la commission?



Vous direz avec  
fausse modestie :  
« c'est juste une voiture ».

D'une compagnie qui fait tout autrement, voici la toute nouvelle ION de Saturn.  
Son allure attrayante n'est que le préambule d'une belle histoire. Découvrez son habitacle innovateur. Et son  
moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP, qui offre aux conducteurs la puissance qu'ils recherchent. Faites l'essai de la  
ION de Saturn dès aujourd'hui. Où vous irez, elle ira.

À partir de 15 495\$\*



\*Le PDSF du modèle illustré (berline ION 3 2003) est de 20250\$. Le transport (900\$), l'immatriculation, l'assurance, les droits, les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais d'administration et les taxes sont en sus. Les détaillants peuvent vendre pour moins. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.  
Achetez en ligne à [saturncanada.com](http://saturncanada.com) ou appelez au 1 888 4SATURN.